

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique.....	\$5.00
UNION POSTALE.....	\$19.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

La question de l'urbanisme

Ce que nos conseillers municipaux eussent appris si le maire les avait invités au dîner donné aux urbanistes — Songerons-nous sérieusement à mettre fin au abus de la ville sans cesse grandissante?

Quelques échevins, blessés dans leur amour-propre, ont pris le maire à parti hier. Il n'avait apparemment invité aucun des membres du conseil au dîner offert par lui aux frais de la ville à la Fédération internationale d'urbanisme.

Il est regrettable au point de vue de l'intérêt général que la discussion se soit égarée sur un sujet aussi mesquin. Les comptes rendus des journaux sont secs au sujet de cette réunion. Et c'est malheureux, car il paraît s'y être dit des choses fort intéressantes et qui ne devaient point être toutes du goût du maire. Au lieu de le chicaner tardivement sur les questions d'étiquette, ses collègues du conseil auraient mieux fait de l'interroger sur ce qui s'est dit à ce dîner.

Grand partisan du *greater Montreal*, le maire a entendu soutenir par des gens de métier, par des gens qui s'y entendent, par des gens qui ont donné une attention personnelle au problème et qui revenaient d'un congrès international où il a été tourné et retourné sur toutes ses faces, l'antithèse de ce qu'il préconise. Ses hôtes ont poliment différé d'opinion avec lui pour suivre les lois du sens commun plutôt que celles de l'hospitalité.

Quel est en somme le remède que proposent les partisans de l'annexion en masse, quel est leur raisonnement? L'administration est impuissante — pas d'aujourd'hui, pas seulement à raison de sa composition actuelle mais à raison de l'immensité de la tâche qu'elle doit affronter, — et la solution, selon eux, c'est tout simplement d'accroître cette tâche, d'élargir le champ des activités (?) de l'exécutif. Le Titan Brodeur croule sous la charge. — Soulageons-le, dit Esculape Duquette; ajoutons quelques centaines de livres pour arrimer le fardeau!

Si pareille conception n'est pas dictée par le désir de recommencer une vaste spéculation immobilière — ce que nous ne croyons pas — il est impossible de ne pas douter du jugement de ceux qui l'exposent et la défendent.

Quoi? l'administration montrealaise est podagre. Elle ne fait rien. L'été s'en vient et elle discute le règlement du lait à loisir, sans se presser, quand la mortalité infantile n'attend que la première chaleur pour faucher dru. La crise du logement est passée et l'on continue de tolérer la construction de logements étroits méritant bien plus que la petite rue Saint-Jacques le nom de couloir de la mort. Les rues sont congestionnées et on ne pousse point à l'ouverture de nouvelles artères pour lesquelles tout est prêt: expropriation, contrats, etc. On ne fait rien pour aménager des endroits de récréation, on ne fait rien pour embellir la ville, pour planter quelques arbres. Partout — et surtout dans l'est — on a la sensation de se trouver dans une cité sans administration et c'est dans cette pétaudière que l'on veut verser les autres municipalités, c'est dans ce cloaque qu'on les invite à rentrer!

— Allons! disent les partisans du *greater Montreal*. La mortalité par la tuberculose n'est pas assez grande! Le nombre des enfants que tue le mauvais lait ou qui écrase l'automobile n'est pas assez élevé! Un petit effort! Un coup d'épaule à la roue et nous attendrons le summum possible!

Ecoutez ce qu'ont dit les hôtes de M. le maire: Le professeur Auguste Bruggmans, de l'Université de Paris (tiens, l'Université de Paris s'occupe de vétilles comme les questions d'urbanisme?), dit que Montréal a plus d'avantages physiques et naturels que toute autre ville qu'il a vue. Mais, continue-t-il, ses citoyens ne devraient pas suivre l'exemple de New-York. Ils devraient éliminer les erreurs commises dans le développement de cette ville en réglant dès maintenant les problèmes de circulation, (La Ligue pour la prévention des accidents sait comme Montréal tient à s'occuper de ce problème!)

Le secrétaire général, M. Chapman, a dit: "Vous me permettez d'avouer que la très grande majorité des délégués européens n'accepte pas du tout la conception américaine de l'aménagement des villes."

"En Amérique on cherche constamment à agrandir les villes. En Europe on tient, au contraire, à empêcher qu'elles deviennent vastes et encombrées. Aucune ville ne devrait être tellement vaste que ses citoyens ne puissent la connaître toute", ajoute-t-il, en faisant observer que Montréal se trouve à mi-chemin entre la conception américaine et la conception européenne.

"Ne vaudrait-il pas mieux, conclut-il, que Montréal fût le centre d'un certain nombre de groupements de population qu'une vaste agglomération humaine telle que New-York, Londres et Paris?" Fort heureusement, M. le maire d'Outremont s'est écrié: "Il n'a pas été prouvé que l'annexion soit efficace."

Ma foi, non! et c'est du mal de l'annexion et de la surannexion que souffre Montréal. Que de choses eussent pu être réalisées dans le cœur de la ville sans ces annexions débilitantes! Et que de gaspillages provoqués par le cri du *greater Montreal*, par la perspective de faire solder la note à la grande dupe dont le parlement de Québec vidait les poches!

Cependant, la majorité du conseil incline pour l'annexion de toute l'île. Et c'est vers cela que nous tendons, si la population française, qui est la majorité, qui règne et qui est responsable de tout ce qui se passe à l'hôtel de ville, ne s'y oppose pas.

Et elle ne s'y oppose pas si elle a une direction. D'où viendra-t-elle? L'urbanisme, c'est avant tout une question d'hygiène. Les médecins sont intervenus relativement au règlement du lait. Espérons qu'ils prendront l'initiative de ce mouvement, prouvant une fois de plus que l'altruisme est une des qualités qui honorent leur profession.

Eux qui savent les dangers d'une vaste agglomération, eux qui en mesurent les néfastes effets tous les jours quand ils pénètrent dans le taudis où se meurt le tuberculeux, où agonise le nourrisson, peuvent-ils rester impassibles?

Louis DUPIRE.

Billet du soir

O ces citadins!

M. Rataquet, professeur d'agronomie du gouvernement ontarien, était un bon homme. Il possédait même quelque instruction publique grâce à sa démarche toujours irréprochable et mesurée et à la condescendance grave et charmante qu'il mettait à écouter toutes les théories des humbles gens.

Avec infiniment d'art, M. Rataquet commençait par leur donner entièrement raison. Puis il renchérissait, ajoutait, commentait, déduisait, indaguait tant et si bien que la théorie primitive s'en trouvait complètement renversée à la fin, à l'instant de la grande admiration du consultant. Avec cela, M. Rataquet professait une grande passion pour la culture, et autour de la coquette maison qu'il s'était achetée, il avait tenté des essais de culture. Bravement, le soir, travaillait à leurs peines. Ce dis-

quant le soleil dorait les champs et que la brise chantait avec les cigales, M. Rataquet en manches de chemise blanche, et en souliers vernis, s'avançait dans le jardin abondamment fumé, une bêche à la main. Et les habitants prenaient un plaisir sans mélange à voir M. le professeur sautiller gouchement d'une motte à l'autre, éviter du fumer les fâcheuses embûches et essayer d'enfoncer dans un sol rocailleux la bêche neuve et brillante. Bientôt des gouttes de sueur perlaient; la blanche chemise se tachait sous les aisselles, le cuir du cou se colorait d'une teinte jaunâtre et finalement M. Rataquet lâchait la bêche et quelques minutes plus tard, on le voyait se promener le long de la route, flânant au hasard des faillies sonores de chants d'oiseaux.

Un matin, M. Rataquet annonça un grand projet. Il s'en allait voler. "Je prends, affirmait-il, une femme qui saura comprendre la grandeur des terriens, des rois de la nature, qui s'associera à leurs travaux et à leurs peines." Ce dis-

cours plut beaucoup à la population.

Aussi quand arriva Mme Rataquet, ce fut une réjouissance publique. Elle était délicieuse d'ailleurs, la nouvelle venue, avec des yeux bruns où il y avait du soleil et du velours, un rire qui rappelait celui des sources vives, avec une fleur épanouie pour bouche. D'emblée, elle gagna tous les cœurs.

Fidèle au programme qu'il s'était tracé, M. Rataquet tint à lui faire visiter la ferme au bout de quelques jours et, accompagnée des régisseurs, la jolie Mme Rataquet, fraîche comme un buisson neigeux dans sa robe blanche, s'en fut dans les étables. Elle s'amusa à flatter la tête des grosses bêtes qui regardaient avec une lueur d'attention en se retournant vers leurs compagnes. Les vaches lui laissèrent gratter leurs larges têtes sans remuer. M. Rataquet la regardait aller comme un rêve, dans sa beauté et sa grâce, et répétait sans cesse:

"Je vous l'avais dit. Elle aime la ferme, la culture et l'élevage. Elle sera ma plus précieuse collaboratrice."

Soudain, un formidable éclat de rire retentit, et M. Rataquet, un peu pâle, vit un garçon de ferme, qui, appuyé à une fourche et le corps littéralement plié en deux, étouffait de rire, les yeux à demi-clos, de l'orbite, devant la pauvre Mme Rataquet qui le regardait interdite, les lèvres un peu tremblantes comme prête à pleurer.

En un clin d'œil le professeur fut rendu et s'enquit un peu sèchement:

"Monsieur, qu'est-ce qui peut tant vous amuser dans Madame?"

Le garçon ne répondit que par un nouvel accès d'hilarité.

"Hi, hi, hi, ha, ha, ha, ho, ho, ho, j'en mourrai. Le beau chien, le beau chien, hi, hi, hi!"

Enfin, Monsieur s'écria M. Rataquet, quelle est cette aventure?

Demandez à votre dame, plutôt, articula péniblement le garçon.

Je n'y comprends rien, murmura Mme Rataquet. J'ai dit: "Oh! le beau chien!" et ce disant, la pauvre petite caressait la tête d'un animal roux, enfoncé derrière une barrière.

— M. Rataquet pâlit comme un cerf, et faillit choir. Un sourire moqueur errait sur toutes les lèvres et le régisseur eut un accès de toux formidable pour ne pas entrer en gaieté.

— Mais enfin, qu'est-ce qu'il y a, Henri? At-je dit quelque chose de mal?

— Mais non, ma chère je l'assure, articula avec angoisse M. Rataquet: cet animal-là, ce n'est pas un chien, mais un veau.

Deux grosses larmes jaillirent des prunelles de Mme Rataquet et la pauvre femme eut un air si désolé, sa bouche de rose tremblait si fort, que le régisseur, remué, murmura en riant:

— Allons allons, c'est des bêtises tout ça. Des affaires de même ça arrive à tout le monde. Ainsi moi...

Et le bon régisseur raconta une longue histoire assez compliquée qu'il abandonna lorsqu'il vit refluer les larmes de la jeune madame.

Depuis, M. Rataquet a perdu de son influence, et on ne le voit plus en blanche chemise remuer la terre fumée de son jardin.

MARCELLUS.

Bloc-notes

M. Charles Lanctôt et Kochura

Le chef virtuel de la police et des tribunaux de la province, M. Charles Lanctôt, affecte un souverain mépris pour les gens qui ont critiqué la façon dont il a traité, publiquement, le cas de ce pauvre diable de colon ruthène, "Poppycock", aurait prononcé l'austère gardien de nos lois et de nos mœurs. (Pour l'explication de ce mot d'argot, voyez un dictionnaire yankee: cela équivaut à sottise, naïveté et franchise.) D'ailleurs, M. Lanctôt accuse les journaux d'avoir dévié l'action de la justice, et préjugé le cas du prévenu. Ce qui s'est imprimé ailleurs, je n'en sais rien. Mais dans les seuls journaux que j'ai lus, et ici, rien de cela. Ce que nous avons dit, c'est qu'il est incroyable qu'un prévenu puisse rester sept mois en prison sans qu'on lui fasse son procès, qu'il soit transféré d'un bout à l'autre de la province, au bon plaisir des autorités, et que sa femme soit obligée de franchir, à pied, trente ou quarante milles de forêt enneigée pour venir réveiller la justice et ses gardiens. Tous cela peut être du poppycock aux yeux du très aristocratique gardien des lois québécoises; mais pour le monde ordinaire, c'est un odieux déni de justice.

Nouvelle tracasserie

Tous les gens sérieux et vraiment pratiques sont d'accord pour condamner le dispositif, adopté à l'ouest, comme beaucoup d'autres, afin d'assurer au fisc fédéral un privilège hypothécaire sur les immeubles, en garantie de l'impôt sur le revenu. Tout ce qui rend plus précieuse et plus aléatoire la possession immobilière tend à supprimer la propriété individuelle la plus légitime, la plus réelle, la plus conservatrice de l'ordre social. Déjà, par sa loi de faillite, le parlement fédéral a fortement entamé le régime de la propriété foncière, normalement soumis à la juridiction des provinces. Le privilège exorbitant qu'il s'est attribué, l'an dernier, au profit du fisc est un nouveau pas dans cette voie. C'est une mesure à la fois contraire au bon ordre social et à l'esprit de la Constitution. Le gouvernement provincial devrait s'en occuper sans plus tarder.

La session d'Ottawa

La loi des grains est soumise à la Chambre

M. Meighen proteste contre la procédure mais le président lui prouve que la forme de la résolution est parfaitement régulière — Le gouvernement donne suite au rapport de la commission royale et réclame la collaboration de toute la députation — Quelques subsides — Questions importantes au sujet du chemin de fer national du Canada.

Par Léo-Paul DESROSIERS.

Ottawa, le 11. — La seconde loi importante de la session a fait son apparition en Chambre. Les progressistes ont tout de suite dressé l'oreille, car il s'agissait de la loi nouvelle des grains, et ils se sont mis à suivre attentivement le débat, ce qui leur arrive plus souvent qu'à leur tour, d'ailleurs.

Dès le début, un petit conflit s'est élevé entre l'opposition officielle et le gouvernement. M. Arrière, en tête de M. Drayton et M. Baxter à sa rescousse, se sont vivement plaints d'une infraction aux coutumes parlementaires que M. Low, ministre du commerce, aurait commise. La résolution de celui-ci, qui prépare la voie au bill qu'il introduit aujourd'hui, n'aurait pas été assez explicite et n'aurait pas fourni assez de détails. Même elle n'aurait fourni aucune indication spéciale sur la nature du bill. M. Forke ne s'en alarme pas trop, car de toutes manières, prétend-il, le parlement ne comprendra rien avant d'étudier la loi en comité. Bourinot, pour sa part, dans sa sagesse ancienne et solennelle, a déclaré autrefois que la résolution peut indiquer que d'une manière très générale la nature du bill, et M. Gordon, l'assistant du président, juge en conséquence que la résolution de M. Low est conforme aux règlements.

M. Low peut alors aller de l'avant sur la voie déblayée. Il fait un court historique du commerce des grains qui a pris chez nous une extension si considérable. Il annonce que la nouvelle loi des grains est une consolidation des lois existantes. Elle laissera tomber quelques sections qui n'ont plus leur raison d'être. Elle en ajoutera certaines autres qui s'imposent et qu'a recommandées la Commission Turgeon. Elle établira, par exemple, de nouvelles classes de blé pour les blés nouveaux; elle mettra tous les éleveurs de campagne sous la juridiction du Bureau des grains; elle permettra au propriétaire du blé de dire à quel éleveur des ports il veut que soit consigné son blé; elle étendra de 24 à 48 heures le délai dont il jouit pour le charger dans un wagon; elle abolira le Bureau de surveillance du blé pour ce qui concerne l'ouest et introduira des méthodes nouvelles sur la manière de cribler le grain et de disposer des criblures. Enfin, M. Low demande à la Chambre de l'aider pour faire de ce bill une loi parfaite et il promet d'écouter tous les conseils.

M. Stevens, député conservateur, et ancien ministre du commerce, fait un court discours. Les compagnies qui possèdent des éleveurs doivent remettre aux agriculteurs, dit-il, le produit de la vente des criblures qui s'élevaient quelquefois à de forts montants. Dans le passé, elles ont toujours volé les agriculteurs de cette somme. Il est temps que le gouvernement leur fasse entendre raison et les mette sur le même pied que les compagnies de transport.

Le bill subit sa première lecture. Il ira faire une longue promenade au comité parlementaire de l'agriculture où des députés experts en la matière l'examineront sur toutes les faces avant de le renvoyer définitivement à la Chambre.

LA LOI DE PROHIBITION

M. Ernest Lapointe a ensuite fait adopter en première lecture un bill que les trois provinces de l'ouest, récemment conquises au régime mouillé, ont demandé au fédéral. Par ce bill, la prohibition restera en vigueur dans ces provinces ex-cipit pour toute boisson importée par, possédée par ou vendue par le gouvernement de ces provinces. C'est dire que si les gouvernements de ces provinces vendent autant de boissons que le nôtre, il ne restera pas grand chose de la prohibition. Elle sera comme une jeune lune à son premier quartier.

Un autre bill de M. Lapointe a subi ses trois lectures coup sur coup aux applaudissements de la Chambre. L'arme à répétitions fonctionnant bien, par conséquent, l'agitation d'aujourd'hui s'agissait en l'occurrence d'augmenter la pension de quelques vétérans de la Gendarmerie Royale à cheval qui reçoivent un montant inférieur à ceux de leurs confrères qui se sont retirés depuis peu. Ces vétérans sont au nombre de 95 et l'augmentation de leur pension coûtera \$28,220 au pays par année. On a dit de belles choses sur l'héroïsme de ces gardiens de l'ordre.

LES LEGUMES AU POIDS

M. Motherwell a aussi introduit une résolution pour classer d'une manière nouvelle les légumes, ces tubercules parfumés et savoureux, et pour permettre de vendre aussi aux colporteurs les légumes qu'on ne pouvait vendre qu'à la pesée. Un autre bill du même ministre lui permettra de dire de quelle manière et de quel matériel devront être construits les récipients des viandes et autres aliments qui se vendent en conserve.

On se met alors à l'étude des crédits. On vote sans encombre \$475,000 pour l'administration des éleveurs. M. Stevens, de Vancouver, voudrait que les éleveurs de sa ville natale fussent placés sous le contrôle de la Commission des grains, tandis que M. Finn, de Halifax, voudrait que ceux de sa ville soient sous la juridiction du C. R. au lieu d'être sous la juridiction de la Commission. Autres pays, autres moeurs. M. Stevens s'élève fortement contre la dépense de \$30,000 qu'on a faite pour assurer un éleveur à Vancouver, lorsque les autres éleveurs du gouvernement ne portent aucune assurance. On n'a pris ces assurances, dit-il, que pour favoriser des amis politiques.

Enfin on adopte un crédit d'un demi-million pour un éleveur à Halifax et le parlement remet à demain l'étude d'un crédit presque aussi élevé pour un éleveur à Prince-Rupert.

On termine la séance avec le service des renseignements commerciaux. M. Manion, député de Fort William, a demandé et obtenu la production de tous documents se rapportant à la page 2.

contre Mangin ce dernier est relevé de son commandement le 1er mai 1917. Du 16 avril au 1er mai, il avait cependant pris 12 villages, capturé 80 canons, et 6,000 prisonniers. Une commission d'enquête l'exonère et il est nommé à la tête du 9e corps d'armée (décembre 1917).

Le 13 juin 1918, il prend le commandement de la Xe armée. Il lance une forte attaque et fait écho à l'avance sur Paris par Compiègne. Le 2 août, il reconquiert Soissons, et toute la ligne de la Vesle et de l'Aisne. Le 6 septembre, après des attaques furibondes la Xe armée reprend les anciennes tranchées françaises de 1917. Le 13 octobre, Mangin entre dans la ville de Laon après avoir culbuté l'ennemi. De Castelnau l'appelle auprès de lui pour préparer la grande offensive finale mais le 11 novembre l'Allemagne se rend.

MANGIN, ECRIVAIN

En 1920 il est nommé membre du conseil supérieur de la guerre, puis inspecteur général des troupes coloniales. Il occupe ses loisirs à écrire *Comment finit la guerre* où il explique en stratégie et en histoire les causes de la victoire.

En juin 1921, il représente la France aux fêtes du centenaire de l'indépendance du Pérou. Il parcourt la Bolivie, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, et le Brésil. Mangin a écrit ses souvenirs de voyage dans un livre: *"Autour de l'Amérique latine"*.

Mangin préparait une histoire militaire de la nation française de 1789 à nos jours.

Le général Mangin était le fils du général Louis-Eugène Mangin, il était le frère du Père Eugène Mangin, des Pères Blancs d'Afrique, mort au Soudan en 1922, et médaillé militaire.

Mangin a fait en tout 25 campagnes dont 20 de guerre. Il a eu 5 blessures et 5 citations.

Le général Mangin a reçu les derniers sacrements hier soir. Il est mort à 11 h. 20 ce matin. Ses funérailles ont été célébrées à son domicile, 10 rue de la République, à Paris. Ses huit enfants et plusieurs autres membres de sa famille étaient à son chevet.

Paraitra samedi

LA LETTRE DE MGR BRUCHESI SUR LES JOURNAUX ET LE CRIME

C'est samedi prochain que paraîtra en brochure la lettre de S. G. Mgr Bruchési sur les journaux et le crime que le Devoir a publiée samedi dernier. On est prié d'adresser le plus tôt possible et commander au Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal (Téléphone: Main 7460), afin qu'il soit plus facile de faire le tirage.

A la douzaine, 15 sous; au cent, \$1.25; au mille, \$10, le tout franc de port.

La lettre de Fadette

La publication de la Lettre de Fadette est forcément remise à jeudi.

Le général Mangin vient de mourir subitement à Paris

Le grand chef militaire français a succombé à une attaque d'urémie qui l'a pris hier — Commandant la 6e armée en décembre 1916, il dirigea l'offensive d'avril 1917 — Mis à la tête de la 9e puis de la 10e armée il mena la contre-attaque à Compiègne en juin 1918 — Il prit une part prépondérante dans la contre-offensive qui repoussa les Allemands au delà de la Marne, de l'Oise et de l'Ailette.

Membre du conseil supérieur de la guerre, inspecteur général des troupes coloniales, etc — Son oeuvre comme militaire et comme écrivain.

Paris, 12 (S. P. A.). — Le général Mangin vient de mourir aujourd'hui à Paris d'une attaque d'urémie qui l'a pris hier. Le grand général français avait 59 ans.

Le général Mangin était né à Sarrebourg en 1866, d'une vieille famille lorraine. Ses études achevées, comme il se destinait à la carrière des armes, il s'engage dans la 77e d'infanterie, y prépare Saint-Cyr où il entre en octobre 1888. Il en sort dans l'infanterie de marine en 1888.

Sur sa demande, il est envoyé au Sénégal et prend une grande part dans la campagne menée contre Samory. Lieutenant en septembre 1891, il figure dans l'état-major hors cadre du Soudan. Après un bref séjour en France, il assiste aux dernières campagnes où s'achève la soumission du Soudan.

Il accompagne le capitaine Marchand dans la campagne Congo-Nil. Capitaine depuis novembre 1897, lorsqu'il arrive à Fachoda, il met la place en état de défense et, le 25 août 1898, ses tirailleurs repoussent les derviches. A l'issue de cette mission, Mangin, déjà chevalier de la Légion d'honneur depuis 1891, reçoit la rosette rouge et il est cité à l'ordre du jour de la marine.

Chef de bataillon en janvier 1900, il est dirigé sur le Tonkin pendant trois ans dans le cercle du Bac-Lac (1900-1904) sa tâche est surtout celle d'un organisateur.

Lieutenant-colonel à son retour (décembre 1905), il va deux fois en Afrique occidentale (novembre 1906-décembre 1908, mai 1910-novembre 1910). Il mène, dès cette époque, une campagne pour l'organisation d'une armée noire.

"LA FORCE NOIRE"

En 1910 il publie la *Force noire*, couronné par l'Académie française.

Colonel depuis le 24 décembre 1910 et débarqué à Casablanca le 22 juin 1912, avec l'un des bataillons noirs qu'il vient de former Mangin fait dans le sud du Maroc une courte et brillante campagne. Le 9 septembre il entre victorieux dans la capitale du Sud. Cet exploit lui vaut la cravate de commandeur et les félicitations du résident général Lyauté. Il met à la raison toutes les tribus berbères qui se rebellaient en France. Il est nommé général de brigade en août 1913 et le 21 janvier 1914 il est nommé membre du comité consultatif de la défense des colonies.

Dès le début de la guerre il coopère alors à la belle défense fait sur la ligne de la Meuse par Franchet d'Espèrey.

SUR LA MARNE

Le 20 août il prend le commandement de la 5e division complètement désorganisée et participe victorieusement aux combats livrés sur la Marne par la 5e armée.

Le 22 mai 1916 il se signale par la reprise de Douaumont que l'Allemagne reprend Douaumont et le 5 novembre le fort de Vaux. En décembre, il dirige la reprise des anciennes lignes avancées de Verdun. Nivelle, qui remplace Joffre comme généralissime nomme Mangin, à la fin de novembre 1917, comme, à la tête de ses hommes du Moulin de Laffaux, du saillant de Vailly et du fort de Condé.

A la suite d'une campagne menée contre les généraux et surtout

de son commandement le 1er mai 1917. Du 16 avril au 1er mai, il avait cependant pris 12 villages, capturé 80 canons, et 6,000 prisonniers. Une commission d'enquête l'exonère et il est nommé à la tête du 9e corps d'armée (décembre 1917).

Le 13 juin 1918, il prend le commandement de la Xe armée. Il lance une forte attaque et fait écho à l'avance sur Paris par Compiègne. Le 2 août, il reconquiert Soissons, et toute la ligne de la Vesle et de l'Aisne. Le 6 septembre, après des attaques furibondes la Xe armée reprend les anciennes tranchées françaises de 1917. Le 13 octobre, Mangin entre dans la ville de Laon après avoir culbuté l'ennemi. De Castelnau l'appelle auprès de lui pour préparer la grande offensive finale mais le 11 novembre l'Allemagne se rend.

MANGIN, ECRIVAIN

En 1920 il est nommé membre du conseil supérieur de la guerre, puis inspecteur général des troupes coloniales. Il occupe ses loisirs à écrire *Comment finit la guerre* où il explique en stratégie et en histoire les causes de la victoire.

En juin 1921, il représente la France aux fêtes du centenaire de l'indépendance du Pérou. Il parcourt la Bolivie, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, et le Brésil. Mangin a écrit ses souvenirs de voyage dans un livre: *"Autour de l'Amérique latine"*.

Mangin préparait une histoire militaire de la nation française de 1789 à nos jours.

Le général Mangin était le fils du général Louis-Eugène Mangin, il était le frère du Père Eugène Mangin, des Pères Blancs d'Afrique, mort au Soudan en 1922, et médaillé militaire.

Mangin a fait en tout 25 campagnes dont 20 de guerre. Il a eu 5 blessures et 5 citations.

Le général Mangin a reçu les derniers sacrements hier soir. Il est mort à 11 h. 20 ce matin. Ses funérailles ont été célébrées à son domicile, 10 rue de la République, à Paris. Ses huit enfants et plusieurs autres membres de sa famille étaient à son chevet.

Paraitra samedi

LA LETTRE DE MGR BRUCHESI SUR LES JOURNAUX ET LE CRIME

C'est samedi prochain que paraîtra en brochure la lettre de S. G. Mgr Bruchési sur les journaux et le crime que le Devoir a publiée samedi dernier. On est prié d'adresser le plus tôt possible et commander au Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal (Téléphone: Main 7460), afin qu'il soit plus facile de faire le tirage.

A la douzaine, 15 sous; au cent, \$1.25; au mille, \$10, le tout franc de port.

La lettre de Fadette

La publication de la Lettre de Fadette est forcément remise à jeudi.

Le deuxième voyage du "Devoir"

Notes brèves

Presque chaque courrier nous apporte des demandes de salons ou de compartiments, sans compter celles qui nous sont faites par téléphone de longue distance. Nous sommes obligés, à notre grand regret, de répondre qu'il ne reste plus rien. Nous inscrivons quelques candidats pour le cas où, par raison de force majeure, ceux qui ont actuellement des salons ne les prendraient point. Mais nous ne pouvons laisser à ces candidats qu'un bien faible espoir.

Il n'y a pas lieu pour eux de se désoler. Les sections sont aussi très confortables et c'est ce qui se vend depuis quelques jours. La section, comme on le sait, c'est une couchette du bas et du haut. L'achat d'une section donne l'avantage de s'assurer de son vis-à-vis pendant toute la durée du voyage et aussi de ne pas utiliser le lit du haut quand on le veut, ce qui donne beaucoup plus d'espace pour se mouvoir et respirer.

Nous approchons rapidement des 150 voyageurs. C'est le moment de songer à retenir sa place si l'on veut choisir et n'avoir point de déceptions. Rien n'est capricieux comme les demandes. Il en arrive parfois plus de vingt dans une seule journée.

Le programme s'élaborera tranquillement. Nous aurons sous peu de jours des choses intéressantes à dire. Des maintenant nous sommes assurés d'un voyage au point de vue touristique tout à fait unique pour le prix. C'est ce qui a incité l'un des hommes d'affaires les plus importants de Montréal et qui a énormément voyagé à retenir un salon la semaine dernière: "Vous faites, nous a-t-il dit, un voyage merveilleux qui combine l'intérêt historique-sentimental avec l'intérêt touristique

SAINT-ANNE ET LE PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS (1)

par Mgr Ls.-Ad. Paquet

Messieurs et jeunes Amis,
Ce n'est pas sans émotion que je prends la parole sur cette terre de miracle, devant l'élite de notre jeunesse réunie autour de la grande thématique canadienne.

Laissez-moi vous le dire en commençant: nul endroit ne convenait mieux au Congrès annuel des membres d'une association dont le programme se déploie comme une bannière glorieuse et guide les générations nouvelles dans la triple voie de la piété, de l'étude et de l'action. N'est-ce pas déjà une action très noble et hautement significative que ce concours de jeunes gens venus ici en pèlerins pour encore qu'en sociétaires, et dont l'œuvre intellectuelle s'accompagne d'une franche profession de foi catholique? Ne sont-ce pas des études intimement fructueuses que celles qui se font dans l'atmosphère ligérienne la plus pure, sous les regards d'une sainte à laquelle le monde chrétien doit la Mère du Verbe, la Reine des docteurs? J'ajoute que, sur ce sol imprégné de surnaturel et consacré par d'innombrables souvenirs, tout respire la piété la plus vive, la plus ardente, la plus sûre. L'artiste, dessina le site enchanteré où allait surgir le sanctuaire le plus fameux de toute l'Amérique; piété envers la patrie dont la côte de Beauré évoque magnifiquement l'image, en faisant passer sous nos yeux l'héroïsme obscur de nos premiers missionnaires, l'immortelle figure de notre premier évêque, le théâtre sanglant de nos premières luttes, le labeur acharné de nos premiers colons.

C'est, Messieurs, pour stimuler en vous cette double piété, pour affermir en vos cœurs les religieux sentiments qui vous animent tous et dont votre congrès porte si nettement la marque, que je veux vous parler ce soir du culte populaire établi en ce lieu; que je veux vous montrer l'alliance féconde, née de notre berceau, entre l'épouse vénérable du bienheureux Joachim et la race canadienne-française; que je veux vous dire ce que sainte Anne est pour notre peuple, et ce que notre peuple doit être pour sainte Anne.

Nous voyons, dans l'histoire, certaines sociétés, unies par toutes les fibres de leur âme, à des saintes et fortes traditions qu'elles ont portées, l'apanage et la sauvegarde. J'affirme sans hésiter que le culte de sainte Anne forme un des éléments caractéristiques de l'âme canadienne; qu'il a marqué toute notre vie d'une empreinte puissante; que ses origines, ses progrès, sa force de pénétration, son influence, son rayonnement en font une dévotion vraiment nationale.

Au moment où se levait l'astre de nos destinées, renaissant dans une partie de la France bretonne, à la suite de prodiges éclatants, l'antique vénération des habitants de cette contrée envers la mère de Marie.

Le culte des Bretons (comme d'ailleurs des Provençaux et de plusieurs autres peuples chrétiens) pour sainte Anne, date des premiers siècles et leurs croyances robustes semblent s'enraciner dans la foi et les exemples des vertus éminentes. Un sanctuaire lui avait été dédié par l'évêque de Vannes, mais des barbares le ravagèrent, et il n'avait pas été relevé. L'herbe croissait sur ses ruines. Vers 1625, Dieu se servit d'un pauvre laboureur, à l'âme simple et docile, pour retirer miraculeusement de ces débris l'unique objet qui eût échappé aux fureurs sacrilèges: une statue de la sainte outragée. Des voix connues, des visions mystérieuses, des lumières révélatrices, prouvèrent aux plus incrédules l'intervention céleste. Sainte Anne reprit, aux acclamations du clergé et des fidèles, toute la place qu'elle avait jadis tenue dans la religion bretonne. La Bretagne entière s'ébranla, dans un mouvement d'extrême dévotion à l'égard de Vannes, en qui elle n'avait pas cessé de voir une protectrice bienfaisante. Et bientôt des provinces sœurs, et de diverses parties de la France, affluèrent vers Sainte-Anne d'Auray, devenue l'un des foyers les plus ardents de la piété catholique, d'innombrables pèlerins.

Comment nous autres Bretons du pays breton, de la Normandie, de l'île de France, du Perche, du Poitou, de l'Anjou, n'eussent-ils pas apporté avec eux cette confiance singulière dont sainte Anne, là-bas, était l'objet? Comment l'alliance de l'âme française et de sa patronne bien-aimée s'éleva-t-elle pas suivie, au-delà des mers, les pieux émigrés appelés par la Providence à fonder sur le sol canadien une nation nouvelle?

Ce fut, certes, un souffle divin qui pousse vers Beauré la barque des marins dont l'invincible foi jetait, ici même, les humbles fondements de l'œuvre admirable d'assistance et d'apostolat que nous avons sous les yeux.

(1) Discours prononcé à Sainte-Anne de Beauré, le 10 mai 1925, devant l'Union Régionale de l'A.C.F.C., par Mgr Ls.-Ad. Paquet.

(2) Voir R. P. G. Bélanger, la Bonne Sainte Anne au Canada et à Beauré, Ch. VIII (Québec, 1923).

Décès

Polier. — A Saint-Alme, Rich. le 11 mai 1925, à 72 ans et 4 mois, est décédé Paul Polier, bourgeois.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant, à l'église paroissiale de St-Alme, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
EST 1235
742, RUE SAINT-CATHERINE EST

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance
Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
YORK 1511
Sympathies Service
1420, Notre-Dame Ouest

Et c'est donc par un dessein très visible de la sagesse et de la miséricorde divine que se créa dès lors, au cœur de la nationalité canadienne, l'union étroite et profonde qui éclate, tout le long de nos annales, entre sainte Anne et nous, entre les formes variées de son culte et l'étonnante vitalité de nos progrès ethniques.

Prétons l'oreille au langage des textes.
Le 30 septembre 1665, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, dans une lettre à son fils, marque en ces termes les premiers bienfaits accomplis pour nous à Beauré: «A sept lieues d'ici, il y a un bourg et une église de sainte Anne dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte Mère de la très Sainte Vierge. On y voit marcher les paralitiques, les aveugles recevoir la vue, et les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé».

Le 25 juin 1680, Mgr de Laval rend à son tour ce remarquable témoignage: «Rien ne nous a aidé plus efficacement à soulever le poids de la charge pastorale de cette Eglise naissante que ces grâces si singulières et la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays, dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples».

Les années s'écoulaient. La nation se développe. De graves événements traversent et même bouleversent notre existence sociale sans que la piété envers sainte Anne se ralentisse.

Au contraire. Vers le milieu du siècle dernier, les pèlerinages déjà ancrés dans la tradition commune, prennent une essor nouveau. L'église de Beauré, qui avait succédé à d'humiles chapelles primitives, ne peut plus contenir la foule croissante des fidèles. Du reste, elle menaçait ruine. Le 12 mai 1872, dans un mandement collectif, nos évêques recommandent à la charité générale des diocèses l'œuvre de reconstruction du sanctuaire de Sainte-Anne, et ils motivent leur appel proclamant cette œuvre «religieuse et nationale à la fois».

Commentant, quelques semaines après, cette lettre solennelle, Mgr Bourget, évêque de Montréal, dans une circulaire empreinte du meilleur patriotisme, faisait voir quelle part inépuisable la bonne sainte Anne eut dans la colonisation laborieuse de notre pays, et par quels signes manifestes cette grande Sainte ne cessait de montrer «qu'elle aime le Canada, et que le peuple canadien est son peuple chéri».

Dans un nouvel appel à la charité publique en date du 10 avril 1876, Mgr Taschereau qualifie de «Monument national» l'église plus spacieuse dont les travaux se poursuivent et qu'il s'agit de parachever.

En 1905, les Pères du Premier Concile Plénier de Québec, au cours de leurs décrets (3) sont heureux de déclarer «que sainte Anne honorée par nos ancêtres d'une culte spécial des les commencentements de la colonie, semble avoir adopté comme domaine propre tout le pays canadien, et que de Beauré comme de son siège principal, elle se plaît à distribuer à ceux qui les sollicitent, ses faveurs spirituelles et temporelles».

Enfin, le 10 juillet 1922, c'est la même idée qui dicte aux évêques canadiens cette lettre touchante dans laquelle ils déplorent la perte de l'insigne Basilique anéantie par le feu, et font aux fidèles du Canada un devoir «de convertir, dans la mesure de leurs ressources, à la restauration de ce temple religieux et national».

Messieurs, nous ne pouvons en douter. Le culte de sainte Anne doit être considéré comme une partie intégrante du patrimoine spirituel de tous les catholiques canadiens sans doute, mais, plus particulièrement, des catholiques canadiens-français.

Les plus beaux noms de France ne sont-ils pas attachés, comme un trophée ancestral, aux origines canadiennes de ce culte?

C'est à cette dévotion sincère, ininterrompue, que nous devons, pour une bonne part, l'excellent développement de vie de nos familles et de nos paroisses. Par l'indéfectible attrait que Beauré exerce, par le mouvement des pèlerinages, par les annales que les enregistrements, par l'effet salutaire de ces prières publiques, par les prières privées, les neuvaines, les triduenes, les autels et les églises érigés sous le vocable de Sainte-Anne, par les nombreuses confréries établies en son honneur (4) et groupant sous son étendard des milliers d'âmes dévotes, notamment des mères de famille, par l'influence rayonnante de cette matrone d'élite penchée avec tendresse sur toutes les classes de notre société, son culte s'est incorporé à notre vie religieuse, domestique et même civile. Il s'est greffé sur notre amour pour Jésus et Marie. Il a envahi nos pensées. Il s'est incarné dans nos cœurs. Il est entré dans nos habitudes, les plus chères. Il s'est suspendu, tel un filon divin, aux murs de nos foyers et de nos temples, prêchant la confiance en Dieu, la fidélité au devoir, l'ordre, le travail, l'honnêteté, la paix. Il a été, entre les mains de la Providence, l'un des instruments préférés dont elle s'est servie pour sauvegarder notre foi, pour sanctifier nos mœurs, pour perpétuer notre race, pour la soustraire à des périls de tout genre et pour la maintenir dans l'intégrité de sa nature et dans la jouissance de ses droits.

De la répétition, messieurs: la dévotion envers sainte Anne constitue l'une de nos plus précieuses traditions. Elle est liée à nos destinées. Elle se rattache de si près à toute notre existence qu'elle en paraît, pour ainsi dire, inséparable; qu'elle suit invariablement le double courant de l'émigration et de la colonisation franco-canadienne; qu'elle s'implante et se développe partout où les nôtres vont se fixer. Elle y porte toute la fécondité de sa sève, toute l'abondance de ses fruits.

De la ces multitudes de pèlerins qui, chaque année, pendant la belle saison, accourent ici non seulement des coins les plus reculés de notre province, mais de toutes les parties du Canada et jusque des Etats-Unis.

Dans cet empressement, faisons, si vous le voulez, la part de la curiosité humaine en quête d'émotions, de spectacles grandioses, de richesses historiques et artistiques. Justement célèbres.

Pour le grand nombre de ceux qui s'acheminent vers ces lieux bénis, ce n'est là, en vérité, qu'un motif secondaire. Une autre préoccupation les pousse.

Une autre vision les fascine. La foi et l'histoire leur disent qu'en traversant les hauteurs d'une colline favorable aux aspirations mystiques et les flots majestueux du grand fleuve, Dieu s'est réservé une zone de choix; qu'il y a érigé un trône pour l'âme de son Fils; qu'il a semé autour de ce trône les merveilles, les enroulements dans le secret des consciences; merveilles qui frappent le regard, déroutent l'art et la science, rendent la force aux faibles, la vue aux aveugles, l'espoir aux désespérés, et redisent à tous les échos, en même temps que la puissance d'intercession des saints, l'infinité souveraine du Maître absolu de tous les hommes et de tous les mondes.

Qui saura ce que notre peuple a puisé, aux pieds de sainte Anne, de lumière dans ses doutes, de courage dans ses luttes, de ressources dans ses infortunes, d'assurance dans ses angoisses, d'énergie dans ses défaillances? Qui dira ce que chacun de ceux qui sont venus poser leurs lèvres sur les reliques de la Thaumaturge, a remporté avec lui de consolations et de grâces?

Sainte Anne s'est montrée pour nous ce qu'elle fut, en réalité, de tout temps, ce qu'elle est officiellement depuis le 7 mai 1876 en vertu d'un décret du Saint-Siège: «la patronne particulière de notre province» (6).

Et ce n'est pas seulement sur nous que cette patronne généreuse verse ses bienfaits. Son action s'étend sur les fidèles de toute race, sur les clients de toute langue, sur nos frères séparés aux-mêmes qu'un instinct anémié auprès d'elle, ou qui du moins, lisent le récit de ses bontés et de ses œuvres.

Et c'est là, soyons fiers de l'affirmer, l'une des formes les mieux caractérisées de l'apostolat dont est faite la mission spéciale de notre peuple.

Aux pieds de l'image de sainte Anne s'opèrent, dans les âmes étrangères à notre foi, des phénomènes merveilleux. Accueillis avec bienveillance par ses gardiens de ce sanctuaire, édifiés par la vertu des Pères et la piété des pèlerins, attendris par la vue et le prix des faveurs dont Beauré est le théâtre, et introduits au cœur même de notre vie religieuse, plusieurs visiteurs incroyants voient tomber de leurs yeux l'épais bandeau d'erreurs et de préjugés qui les recouvrait. D'autres, sans se rendre sur le coup à l'évidence des faits et aux conclusions qu'ils imposent, ne peuvent élever la foule au problème que ces faits dressent devant eux; et ils partent, l'esprit hésitant, la conscience en proie à des doutes, des troubles, des impressions, qui sont déjà pour eux le premier triomphe de la grâce.

Par l'attention qu'il éveillé, par l'intérêt qu'il suscite, par les recherches qu'il fait naître, par les sympathies qu'il provoque, par la publicité souvent éclatante à laquelle il donne lieu, le culte canadien de sainte Anne rayonne victorieusement sur de vastes sphères du continent américain (7).

Et c'est ainsi que ce coin de terre où se révèle l'un des plus beaux aspects de notre vie catholique et française, porte en germe d'immenses moissons d'âmes; qu'il exerce, par nous, une influence religieuse toujours grandissante et digne des peuples apôtres; qu'il oppose à l'incrédulité la foi, au scepticisme l'espérance, aux convoitises terrestres les joies divines, au matérialisme américain le spiritualisme canadien.

(Suite et fin demain)

(6) On sait que saint Joseph est le premier patron du Canada, saint François-Xavier son second patron, et que saint Jean-Baptiste est le patron des Canadiens français, où qu'ils soient.

(7) Cf. R. P. P.-V. Charland, Sainte-Anne d'Amérique.

Durand et Durand
au collège Ste-Marie

La pièce en trois actes de M. Ordre, Durand et Durand, est au point. Encore quelques retouches de détails et elle sera présentée au public le lundi soir, 18 mai, à la salle académique du collège Sainte-Marie, rue Beauré.

Le programme musical est maintenant complet. Mlle Paula La Salle, violoncelliste, et Mlle Alice La Salle, pianiste, ont toutes deux accepté de jouer.

Avec Mlle Jeanne Girard, pianiste, membre du Ladies' Morning Club, Mlle Henriette Asselin, violoniste, et M. Hervé Gibeault, baryton-soliste à l'Immaculée-Conception, et élève de M. Salvatore Issaurel, les intermèdes seront bien remplis.

Une représentation spéciale aura lieu le samedi après-midi, 16 mai, à 2 heures 15, pour les enfants de nos écoles. Le prix d'admission est de quinze sous et les professeurs accompagnant leurs élèves entreront gratuitement. Pour ces billets, on peut s'adresser au Service de Librairie du Devoir.

Pour la soirée du 18, les billets sont en vente chez Ed. Archambault et au Service de Librairie du Devoir. Comme ils s'enlèvent rapidement, on fera bien de se hâter. (Communiqué)

Placez votre confiance dans le

THE "SALADA"

N'acceptez pas de substitut, car aucun autre thé est aussi pur et délicieux.

Essayez-le aujourd'hui.

H016FR

Instituteurs, Etudiants, Artistes, Gens de Bureaux et de Profession

(Accommodation Spéciale réservée aux dames)

VOYAGES EN EUROPE A PRIX D'ECONOMIE

par des navires du Pacifique Canadien qui partiront de Montréal les 1er et 29 juillet.

24 jours	38 jours
toutes dépenses comprises \$250.00	toutes dépenses comprises \$325.00

Pour autres renseignements, s'adresser à Voyages Hone Inc., 95 rue St-Jacques, ou à l'importateur quel agent du chemin de fer Pacifique Canadien, ou à D. R. Kennedy, agent général du trafic océanique, téléphone Main 7700, 141 rue St-Jacques, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

"La plus grande organisation de voyages au monde"

LA SESSION D'OTTAWA

(Suite de la première page.)

portant à l'expédition de Stanfians, son à l'île Wrangel. On a répandu la rumeur que les conservateurs veulent soulever un débat à ce sujet afin d'incriminer le gouvernement dans la mort d'un jeune étudiant de Toronto, Allan Crawford, qui a perdu la vie au cours de cette expédition avec deux de ses compagnons.

M. Pouliot, député de Témiscouata, a aussi attiré l'attention du gouvernement sur l'héroïsme dont a fait preuve le mécanicien Gagnon au cours d'un accident de chemin de fer qui vient d'avoir lieu près de Lévis. Et il demande au gouvernement d'accorder une pension à cet homme qui restera infirme pour la vie. M. Graham a promis de prendre la chose en considération.

M. Meighen s'est plaint aussi, au début de la séance, de ce que le gouvernement ne présentait pas ses lois importantes bien que le débat sur le budget fut terminé depuis une semaine. Le premier ministre a répondu que le cabinet mettait la dernière main, ces jours-ci, à sa loi des taux de transport.

Léo-Paul DESROSIERES.

Affaires courantes

Le gouvernement des Etats-Unis n'a pas communiqué au gouvernement du Canada son intention d'imposer un chiffre proportionnel quelconque pour le nombre des Canadiens qui peuvent émigrer dans la république voisine et, en tant que le ministre de l'immigration puisse en être au courant, le gouvernement américain ne pense pas actuellement à imposer une restriction quelconque sur cette classe d'immigrants. Cette réponse a été fournie au général Ross, de Kingston, par M. James A. Robb.

Il y a dix-sept employés supérieurs du Canadien national qui reçoivent \$15,000 et plus de salaire par année. La somme totale versée, au dernier, pour payer ces salaires, a été de \$350,083 et le ministre des chemins de fer a ajouté, en réponse à la question de sir Henry Drayton, qu'il ne pouvait donner le gain de \$15,000 et plus. Ces renseignements, dit-il, ne sont pas demandés aux autres compagnies qui d'ailleurs ne les donnent pas et ne les donneraient pas, même si on les leur demandait.

Au capitaine Black, de Halifax, le secrétaire d'Etat répond que le gouvernement songe à nommer un successeur à M. William Pugsley, commissaire nommé pour régler le problème des réparations. Dès que ce rapport sera prêt le ministre se propose d'étudier ses recommandations.

La valeur de l'outillage acheté par le Canadien National en 1922, a été de \$28,737,000; en 1923, cette somme a été de \$29,959,452 et en 1924 de \$14,497,162. La valeur totale de l'outillage du Canadien National, à la fin de l'année 1924 était de \$346,896,425. Cette information a été donnée par le ministre des chemins de fer à sir Henry Drayton.

Le gouvernement est au courant du fait que les manufacturiers de fromage canadien se servent de fromage néo-zélandais pour fabriquer le fromage en pain, mais ce produit n'est pas vendu sous l'étiquette du fromage canadien. D'après les règlements adoptés par arrêté-en-conseil les manufacturiers canadiens ont droit à une remise de 99 pour cent sur les droits qu'ils versent sur les produits étrangers importés avec l'intention de les exporter au pays et de les exporter ensuite à l'étranger.

Le colonel H.-A.-C. Machin a fait partie des forces expéditionnaires canadiennes du 1er octobre 1915 au 31 mai 1919. Il est revenu en Canada au Canada en juillet 1917 et il a été rétranché des troupes d'outre-mer le 1er octobre 1917 alors qu'il devint l'un des membres du conseil militaire consultatif, et il fut ensuite créé directeur du Service militaire.

Cet officier a reçu la solde réglementaire comme lieutenant-colonel jusqu'au 19 février 1918, et à partir de cette date jusqu'à aujourd'hui il a reçu un salaire fixe de \$6,000 par année.

En plus de son salaire il recevait \$15 par jour pour ses dépenses de voyage et c'est ainsi qu'en 1917-18 il retira du gouvernement la somme de \$2,829 et en 1918-19 celle de \$1,074.

Ces détails ont été fournis à M. Carruthers, député libéral, par le secrétaire d'Etat.

LES TRAINS A IBERVILLE

M. L.-P. DESLONGCHAMPS PRESENTE UNE REQUETE A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER. — LE TRAIN DE BOSTON DEVRAIT INSCRIRE IBERVILLE SUR SES ARRETS REGULIERS.

La Commission des chemins de fer a été saisie hier d'une requête de la municipalité d'Iberville pour l'amélioration du service des trains de nuit dans la région d'Iberville. M. L.-P. Deslongchamps, président de la Slater Shoe Company et échevin d'Iberville, a présenté la requête de la municipalité.

Il a déclaré que le service des trains de jour est satisfaisant, mais que le service de nuit laisse à désirer du moins pour les convois à destination des Etats-Unis. Il y a actuellement deux trains qui passent à Iberville le soir à destination des Etats-Unis, le Washington qui quitte Montréal à 8.15 heures et le train de Boston qui laisse Montréal à 8.40 heures. La municipalité est prête à accepter que le Washington n'arrête pas, mais elle demande un arrêt régulier du train de Boston.

Actuellement, pour prendre ces trains, les voyageurs d'Iberville doivent se rendre à Saint-Jean, soit une distance d'un mille et demi, et si le pont sur le Richelieu se trouve ouvert pour la navigation, ils ont de fortes chances de manquer le train.

M. Deslongchamps fait remarquer que tout récemment 22 Américains ont manqué leur train de cette façon et qu'il leur avait fallu passer la nuit à Iberville. Le tourisme est considérable dans la région d'Iberville et l'intérêt de la municipalité comme celui d'ailleurs des compagnies ferroviaires exige un meilleur service.

Le représentant du Central Vermont Rys a rétorqué que le Boston et le Washington sont des trains ultra-rapides et donc ne sont pas censés faire le service local. Toutefois, pour la commodité des voyageurs, les convois arrêtaient fréquemment à Iberville.

M. Deslongchamps fait remarquer à ce sujet que le Boston arrête presque chaque soir pour permettre aux voyageurs de descendre. Il suffirait donc d'inscrire Iberville comme arrêt régulier.

Le bulletin qui suit doit être envoyé au DEVOIR sans retard

Bulletin No. 18

De Nouveaux Prix

Nos annonceurs continuent à nous faire tenir des prix pour notre concours. Nous remercions aujourd'hui les donateurs suivants:

Je m'associe avec plaisir à votre concours et je suis persuadé du bien que fera cette campagne de publicité envers tous. L'on reconnaît toujours l'encouragement des nôtres par le Devoir. J'offre à cette occasion un coffret de Parfait Bonheur.

LA PARFUMERIE J. JUTRAS,
J. JUTRAS.

Il nous fait plaisir de vous informer que la maison sera heureuse de donner un cadeau consistant en un Fer Electrique à repasser pour votre concours.

Nous vous félicitons de votre initiative et demeurons,

Vos dévoués,
OMER DESERRERES, LTEE,
par J.-A. LAPERRIERE.

Le lecteur en bénéficiant, l'annonceur, aussi. Ce concours nous intéresse.

Nous donnerons en prime à l'un des gagnants un magnifique violon.

Nos succès.

EDMOND ARCHAMBAULT, ENRG.,
312, rue Ste-Catherine est,
Montréal.

Ce concours nous voulons en être. Nous donnerons en prime une boîte de cigares La Champagne, valeur \$5.75. Succès.

LEGAULT, THOMPSON, LTDE.,
rue Bonsecours.

Merci, merci mille fois!

Suivez le Devoir; inscrivez-vous au concours; dites-le à vos amis.

Bulletin d'Inscription au Concours des Bonnes Marques

Date

Concours le DEVOIR,
Boîte 4020, Montréal.

Veuillez m'inscrire à votre concours des Marques de Commerce.

Inclus vous trouverez \$..... en paiement de

mois d'abonnement au DEVOIR qui me donnent droit à

réponses au concours.

Nom

Profession

Adresse

Ville

Pour s'inscrire, il faut payer un abonnement d'au moins \$1.50

(Montréal et banlieue, 75 sous par mois; Canada, 50 sous par mois; Etats-Unis, 80 sous par mois). Les abonnés en dehors de Montréal recevront le DEVOIR par la poste. Ceux de Montréal et de la banlieue seront pourvus de coupons qui leur permettront de prendre le DEVOIR chez leur dépositaire.

Les abonnés en règle n'ont qu'à joindre leur bande d'adresse à ce bulletin pour s'inscrire au concours.

de Calmette, sous les auspices de la Société médicale de Montréal.

Société d'une messe

Mgr T. Nepveu, P.D., curé de Saint-Clement de Beauharnois, décédé le 8 mai courant, était membre de la Société d'une Messe.

M. l'abbé A.-D. Jobin, décédé le 9 mai courant à Rimouski, était membre de la Société d'une messe. Albert VALOIS, chanoine, et Grand-Mère.

L'oeuvre de Calmette

Vendredi, le 15, à 8 h. du soir, dans la grande salle de l'hôtel Mont-Royal, conférence du Dr Soper, du sanatorium de Saranac, sur l'oeuvre

Les feux de forêts détruisent notre héritage national. Le feu impose une taxe terrible sur les forêts du Canada.

Tabac Mon Jardin

Fort pour les Hommes Forts



Le Coupon inclus dans chaque paquet vous donne la chance de gagner \$5.00

10 le paquet

CALENDRIER

Demain MERCREDI, 13 mai 1925.
Saint Jean le Silencieux, évêque.

Lever du soleil, à 5 h. 27.
Coucher du soleil, à 7 h. 15.
Lever de la lune, à 10 h. 02.
Coucher de la lune, à 9 h. 02.

Pleine lune, le 5, à 5 h. 43m. du matin.
Dernier quart, le 15, à 6 h. 46m. du matin.
Nouvelle lune, le 22, à 10 h. 46m. du matin.
Premier quart, le 30, à 5 h. 46m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 59.
Minimum aujourd'hui, 43.
Même date l'an dernier, 47.
Même date l'an dernier, 47.

BAROMETRE
10 heures a.m. 30.04, 11 heures a.m. 30.05.
MIDI: 30.00.

L'assermentaiton d'Hindenburg se déroule sans incident

Les députés communistes crient "A bas la monarchie!" — Les gouvernements français, britannique, italien et belge n'offrent pas de félicitations — Le corps diplomatique est présent au complet.

Berlin, 12 (S.P.A.). — Le maréchal von Hindenburg a été assermenté président de la république impériale allemande cet après-midi. A part une brève protestation des communistes, tout s'est passé dans l'ordre, tel que prévu. Le président du Reichstag, Paul Loebe, a assermenté le nouveau président.

Le serment du président a été comme suit: "Je jure d'employer toutes mes énergies pour le bien-être du peuple allemand, pour augmenter sa prospérité, pour le protéger contre tout préjudice, de préserver la constitution et les lois de la Confédération, de remplir mes devoirs consciencieusement et de traiter tout le monde avec justice." Il a terminé en disant: "Que Dieu me vienne en aide".

Comme le nouvel élu à la présidence entrainait au Reichstag, les députés communistes ont crié: "A bas la monarchie; vive la république soviétique." Ils se sont ensuite immédiatement retirés et la cérémonie s'est continuée sans aucun incident.

La route que von Hindenburg a dû suivre, de la Chancellerie au Reichstag, était remplie d'une foule qui l'a longuement acclamé.

A la porte du Reichstag, le président a été reçu par les vice-présidents et le directeur-administrateur qui l'ont conduit à Herr Loebe. L'escalier de marbre conduisant à la Chambre était recouvert de fleurs. A midi, accompagné de Herr Loebe, von Hindenburg est entré dans la Chambre, où seule la table du président était décorée. Derrière le fauteuil présidentiel, il y avait une tapisserie représentant les armes allemandes entourées de lauriers entrelacés dans les couleurs de la république. La table du président, près de laquelle se tenait von Hindenburg au moment de son assermentation, était recouverte d'un large drap rouge républicain.

Le congrès normalien

TOUS LES PRINCIPAUX DES ECOLES NORMALES DE LA PROVINCE SONT ACTUELLEMENT REUNIS A QUEBEC.

Québec, 12 (D. N. C.). — Le congrès des principaux des écoles normales se continue ce matin, au Parlement, sous la présidence de M. Delage. Sont présents à cette réunion: S. G. Mgr Ross, évêque de Gaspé et principal de l'Ecole Normale de Gaspé; Mgr T. G. Boileau, principal de l'Ecole Normale de Rimouski; M. l'abbé Desrosiers, principal de l'Ecole Normale de Montréal; M. le chanoine A. Beaudet, principal de l'Ecole Normale de Saint-Pascal; M. le chanoine I. Gervais, principal de l'Ecole Normale de Joliette; M. le chanoine A. Comtois, principal de l'Ecole Normale des Trois-Rivières; M. le chanoine L. U. Mousseau, principal de l'Ecole Normale de Valleyfield; M. le chanoine L. Côté, principal de l'Ecole Normale de Rimouski; M. le chanoine J. S. Corbail, principal de l'Ecole Normale de Hull; M. le chanoine H. Courchesne, principal de l'Ecole Normale de Nicolet; MM. les abbés N. Desgagné, J. Fleury, J.-C. Chaumont, L. Bernard, H.-A. Simard, respectivement principaux aux écoles normales de Chicoutimi, de Beauveville, de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke; aussi M. G. J. Magnan, inspecteur général des écoles, Ant. Dessane, secrétaire du Congrès.

Les délibérations du congrès se poursuivent, dans un rapport, au Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

Nouveau curé de Holy Cross

C'est M. l'abbé Michael T. O'Brien, autrefois vicaire à St-Michel, qui est nommé curé de la nouvelle paroisse de Holy Cross. Cette nouvelle paroisse se compose de familles de langue anglaise prises dans les paroisses de la Côte Saint-Paul, de Notre-Dame du Perpétuel Secours et de Saint-Jean de Matha. Ces familles sont au nombre d'environ deux cent cinquante. Les limites de la paroisse de Holy Cross sont, limites nord: voie du Chemin de fer national et l'avenue Atwater entre le canal Lachine et l'acqueduc; limite est: l'acqueduc jusqu'au lot 4687; limite sud: la ligne sud du lot 4687 jusqu'à son point de rencontre avec l'avenue Saint-Antoine; limite ouest: une ligne partant du centre de St-Antoine et Irwin jusqu'à Newman et s'étendant de là jusqu'à la limite sud du lot 3607 jusqu'au canal Lachine et au point du Chemin de fer national.

L'autorité dans la famille

Le R. P. Louis Lalande a donné une conférence hier soir, à la salle Saint-Jean-Baptiste, sous les auspices de la section locale de la société Saint-Jean-Baptiste.

L'exigence de notre époque nous force malheureusement à ne dire qu'un mot pour aujourd'hui de cette intéressante conférence. Le conférencier a parlé de l'autorité dans la famille. Il constate que ce sont les enfants qui commandent trop souvent et que ce sont les parents qui obéissent. L'ordre est renversé. Le respect et le maintien de l'autorité font le bonheur des familles.

UN MANIFESTE AU PEUPLE ALLEMAND

Berlin, 12 (S. P. A.). — Dans un manifeste au peuple allemand, le nouveau président Hindenburg dit: "Fidèle à mon serment, j'emploierai toutes mes énergies à la préservation de la constitution et des lois. Efforçons-nous, par un travail honnête et pacifique, de gagner la reconnaissance à laquelle nous avons droit de la part des autres nations et pour libérer le nom allemand de la tache injuste qui le macule encore".

Le président ajoute que son poste n'appartient pas à un clan, à une religion ou à un seul parti, "mais à l'ensemble du peuple".

PAS DE FELICITATIONS

Paris, 12 (S.P.A.). — Les gouvernements français, britannique, italien et belge ont décidé de ne pas offrir les félicitations habituelles au nouveau président d'Allemagne parce qu'il est encore sur la liste des personnes accusées de différents crimes au cours de la dernière guerre. Les quatre puissances, dit-on, accusent simplement réception de l'avis que von Hindenburg a été élevé à la présidence.

LES DRAPEAUX FLOTTENT

Coblence, 12 (S.P.A.). — La Commission interalliée, faisant exception pour l'inauguration présidentielle, aujourd'hui, a permis que les drapeaux flottent au-dessus des édifices du gouvernement.

LE CORPS DIPLOMATIQUE ETAIT AU COMPLET

Berlin, 12 (S.P.A.). — A la cérémonie d'assermentation du président Hindenburg, aujourd'hui, on remarquait la présence du corps diplomatique au complet. A sa tête était le nonce papal, Monsignor Pacelli. Pour la première fois, depuis la réunion du nouveau parlement, le général Ludendorff était à son siège de député.

Obsèques de Mme

Arthur Pérodeau

MGR PIETTE A CHANTE LE SERVICE ET S. G. MGR DESCHAMPS A FAIT LA LEVEE DU CORPS. NOMBREUSE ASSISTANCE

Le service funèbre de Mme Arthur Pérodeau a eu lieu à la basilique de Montréal, ce matin. S. G. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, a fait la levée du corps. Mgr Vincent Piette, recteur de l'Université de Montréal, a officié. Il était assisté de M. l'abbé Bazinet, curé de Sainte-Agathe, et de M. l'abbé Maheu, chapelain de Spencerwood. Etaient présents au choeur: Mgr Joseph Lebeau, d'Ottawa; MM. les chanoines Laurent Cousineau et Donat Binette, M. l'abbé Thuet, etc. Dans la nef, outre le lieutenant-gouverneur, M. Narcisse Pérodeau, et les autres parents de Mme Pérodeau, M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, sir Lomer Gouin, M. Athanase David, secrétaire provincial, M. Caron, ministre de l'Agriculture, M. Clément Robillard, député de Maisonneuve, M. le juge Archer, M. le juge Panneton, M. le juge Lefebvre, M. P.-R. Du Tremblay, M. L.-N. Ducharme, le docteur Ernest Charron, le docteur Louis de Lotbinière-Harwood, doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, M. Joseph Laporte et un grand nombre d'autres.

En cour de police

Le juge Perrault a condamné A. Lortie coupable d'avoir détourné J. Pinsonnault, R. Lussier et J.-B. Caron, dans leurs magasins respectifs, de plusieurs dollars, à trois mois de travaux forcés.

Le juge Enright a condamné Max Gordon, coupable d'avoir tenu une maison de jeu, au no 57, rue Windusor, à \$200 d'amende et aux frais ou à un mois de prison. Cinq individus arrêtés en même temps que Gordon ont été condamnés à \$25 d'amende et aux frais ou à quinze jours de prison.

Mort de Léonce Bénédite

Paris, 12 (S.P.A.). — Léonce Bénédite, conservateur du musée national du Luxembourg et du musée Rodin, est mort aujourd'hui.

M. le Dr J.-B.

Prince attendu la semaine prochaine

M. le docteur J.-B. Prince, après un voyage d'étude à Paris de trois mois, rentrera au pays la semaine prochaine à bord de l'Ausonia, de la ligne Canard.

Il doit, comme on le sait, à son retour, prendre charge de l'hôpital de St-Joseph de Lachine, en qualité de chirurgien en chef.

S. G. Mgr Deschamps à Québec

S. G. Mgr Alphonse Deschamps est parti pour Québec cet après-midi. Mgr Deschamps assistera à la réunion du conseil de l'Instruction publique.

Aux Communes britanniques

M. CHAMBERLAIN NE NIE PAS L'AUTHENTICITE DU DOCUMENT SECRET DU FOREIGN OFFICE PUBLIE PAR LE NEW-YORK WORLD — M. CHURCHILL TIEN A SON IMPOT SUR LES SOIERIES

Londres, 12 (S. P. A.). — L'ancien premier ministre Macdonald a soulevé un court débat sur la politique extérieure du gouvernement britannique en demandant au ministre des affaires étrangères s'il avait une déclaration à faire concernant un prétendu document secret du Foreign Office que le New-York World a publié ces jours derniers.

M. Chamberlain a répondu que la Chicago Tribune a déjà publié un semblable document il y a quelques mois et qu'il avait déclaré, alors, qu'il ne voulait ni nier ni confirmer le contenu de ce document parce que ce n'est pas dans l'intérêt de la politique britannique que les communications avec les Dominions soient rendues publiques.

M. Chamberlain a ajouté qu'il a défini sa politique à son retour de Genève et qu'elle n'a pas changé depuis. Si les documents publiés contiennent d'autres déclarations, elles ont été faites sans autorité.

L'IMPOT SUR LES SOIERIES

Londres, 12 (S. P. A.). — Par un vote de 331 contre 165, la Chambre a rejeté un amendement pour que l'imposition de droits sur la soie soit retardée jusqu'en 1929. Malgré les nombreuses critiques qui ont accueilli cette partie du budget, M. Churchill a refusé d'abandonner cette mesure qu'il a proposée parce qu'il veut maintenir le principe. Il a accepté en retour de consulter les intéressés et de changer le montant des droits, si cela est nécessaire.

Comme il a prétendu que c'est surtout un impôt de luxe, on lui a demandé pourquoi il n'impose pas aussi les diamants et la fourrure. Il a répondu que les premiers peuvent entrer trop facilement en contrebande et qu'un impôt serait inutile, tandis que pour les fourrures, le nombre est trop limité pour qu'il vaille la peine de les imposer.

Le règlement du lait

Le comité échevinal du règlement du lait a poursuivi son travail, ce matin, sous la présidence de M. Gendreau.

L'Union coopérative des laitiers de Montréal a soumis une requête aux échevins de bien vouloir attendre le rapport d'une expertise conduite par des médecins sous la direction de l'union, avant de signer leur rapport définitif au conseil. Ces médecins seront entendus mardi prochain.

Le comité a ensuite continué l'étude du règlement à l'article de la crème.

Les échevins Sansregret, Bédard, Savard, Angrignon assistaient à la réunion.

Le conseil de l'Instruction publique

Québec, 12 (D. N. C.). — Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique aura demain matin, au parlement sa réunion générale de mai. M. Delage, surintendant, présidera cette réunion où des questions intéressantes seront étudiées.

Premier curé de Rouyn

M. l'abbé Albert Pelletier, procureur diocésain d'Halifax, est nommé premier curé de Rouyn, Québec.

Huit bulgares condamnés à mort

Sofia, 12 (S. P. A.). — La Cour martiale a condamné à mort huit des personnes accusées d'avoir participé à l'attentat de la cathédrale de Sofia il y a quelques semaines. Trois des condamnés, Zadzorski, Friedmann et Koeff, étaient présents en cour au moment de la condamnation. Les autres ont été condamnés par défaut.

Daskaloff et Kambouroff, qui avaient caché Zadzorski après le crime, ont été condamnés respectivement à six ans et à trois ans d'emprisonnement.

Friedmann et Koeff seront exécutés publiquement tandis que Zadzorski, qui était le sacristain de la cathédrale, sera mis à mort privément.

Le pavage des ruelles à Verdun

Le conseil municipal de Verdun a adopté hier le principe de faire paver les ruelles de la municipalité. Les premiers travaux se feront à la ruelle située entre les rues Wellington et Elhel, de la rue Regina à la rue Mullarkey; ils coûteront \$2.30 la verge carrée pour une solide couche en asphalte.

Adoption des deux notes de Briand

Paris, 12 (S.P.A.). — Le cabinet français a adopté à l'unanimité aujourd'hui, les deux notes de M. Briand. L'une est en réponse à l'offre allemande d'un pacte de sécurité et l'autre décrit les mesures de désarmement que l'Allemagne devra adopter avant que la région de Cologne soit évacuée.

"La Gaspésie au soleil"

Les lecteurs du Devoir ont eu en premier quelques-uns des bons feuillets de la Gaspésie au Soleil, ouvrage du R. F. Bernard qu'ils ont appris à goûter dans ses chroniques du samedi sur la littérature canadienne. Le Frère Bernard est l'un de nos écrivains les plus remarquables et comme il traite ici de l'une des régions de la province de Québec les plus intéressantes et qui a l'avantage au surplus d'être sa petite patrie on conçoit que son livre se lise comme un conte.

Ce sera — il arrive à point à la veille des prix — l'un des gros succès de librairie.

Nous donnons ci-dessous une liste assez longue mais utile d'ouvrages canadiens que nous recommandons fortement à nos lecteurs. Qu'ils n'oublient pas de se procurer la belle image de Daulton s'ils veulent mettre sous les yeux de leur foyer une scène qui constitue la plus belle page de l'histoire de Montréal. Le prix est exceptionnellement bas.

La Gaspésie au soleil par le R. F. Antoine Bernard, C. S. V., diplômé d'histoire et de géographie de l'Université de Paris. Beau volume avec couverture ornée d'un dessin, format 8 3/4 x 10, illustrations nombreuses, 332 pages, au comptoir, 90c., par la poste \$1.00.

Dollard des Ormeaux au Long-Sault, gravure inédite de Delfosse. Grand format. L'image mesure 19 x 24 et est imprimée sur un papier couché de 25 x 31 1/2. Valeur de \$1.00, mise en tube, franco, 50c.; la douzaine (port en plus) \$4.80.

NOUVEAUTES:

Les Anciennes Missions de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France (1611-1800), papier teinté 80 pages, format 8 1/2 x 5 1/4, édition de luxe, par le R. P. Edouard Lecompte, S.J.

Les Missions modernes de la Compagnie de Jésus, papier couché blanc, 80 pages, édition de luxe, les deux sont illustrés à profusion. L'unité, 55c. franco, les deux \$1.00 franco.

Du même: — Un grand chrétien sir Joseph Dubuc, belle édition, 75c. franco.

L'Unique solution, roman par M. l'abbé Arsène Goyette, 85c.

La Campagne canadienne, roman par le R. P. Dugré, S.J., 85c.

Le Bie, par M. l'abbé Joseph D. Michaud, \$1.10.

Horizons et Pensées, par le R. P. Anglin, 85c.

Le Conseil de l'Instruction publique, par Boucher de la Bruère.

Adresser toutes les commandes au Service de Librairie, Case postale 4020, 336, Notre-Dame est, Téléphone: Main 7480, Montréal.

Un livre en ville contre remboursement toute commande d'un dollar et plus.

LOURDE TAXE SUR LES ENCANTEURS

LES VENTES A L'ENCHERE DE MARCHANDISES QUI NE SONT PAS A MONTRÉAL SONT SUJETTES A UNE TAXE DE \$400

A la suite des amendements apportés à la charte par la Législature provinciale, le comité exécutif a modifié le règlement des taxes en ce qui concerne les encanteurs et les personnes qui vendent à l'enchère des marchandises qui sont expédiées par la suite à Montréal.

Cet amendement a été soumis dans un projet de règlement dont le conseil municipal est présentement saisi.

Les changements projetés sont contenus dans la section 29 du règlement No 432, laquelle est de nouvelle amendée comme suit: "En retranchant les paragraphes suivants du tableau des prix des permis: encanteurs (commissaires-prieurs), \$200; commis, employés par les encanteurs, \$40; personnes ouvrant temporairement un magasin ou s'installant temporairement dans un local, pour y offrir en vente ou y vendre au détail ou sur échantillon ou autrement, des articles et des marchandises quelconques, \$100;

"Et en les remplaçant par les suivants: "Encanteurs, commissaires-prieurs, pour la vente à l'enchère de marchandises venant de particuliers ou de marchands de la ville, \$200; "Commis, employés par eux pour vendre pour eux ces marchandises, \$40; "Pour la vente à l'enchère de marchandises expédiées dans ce but d'un endroit situé en dehors de la ville, à l'exception des peaux d'animaux à fourrure ou à poil, \$400;

"Chaque commis employé par eux pour vendre pour eux ces marchandises, \$240;

"Personnes ouvrant temporairement un magasin ou s'installant temporairement dans un local pour y vendre ou offrir en vente au détail ou sur échantillon ou autrement des articles ou marchandises quelconques, \$200".

Ce soir

A 8 h. 30, réunion de l'Association du notariat canadien au Club de Réforme, conférence du notaire Paul Paquette sur la loi d'adoption.

A 8 h. 15, au Ritz-Carlton, conférence de M. Edmond Estève, professeur à l'Université de Nancy, sur Francis Jammes, poète de la nature et de l'âme, devant l'Alliance française.

A 8 h. 15, dans la salle municipale de Longueuil, assemblée convoquée par la Chambre de commerce de la rive sud. On discutera la question du pont de la rive sud.

Feu l'abbé A.-D. Jobin

Remouski, 12. — M. l'abbé A. Jobin, ancien curé de Saint-Ephraïm, comté de l'Assommoir, est décédé samedi à l'Hospice des Soeurs de Remouski. Il était âgé de 77 ans.

Les affiches à Montréal

LES ECHEVINS ONT MIS A L'ETUDE UN NOUVEAU REGLEMENT QUI REGIT L'AFFICHAGE DANS LES LIMITES DE LA VILLE — TEXTE DES PRESCRIPTIONS NOUVELLES

Le conseil municipal est saisi d'un nouveau projet de règlement de l'usage des affiches et des panneaux réclames dans la ville de Montréal. C'est une compilation des quatre règlements actuels, à savoir les nos 89, 655, 651 et 740, qui se trouveront abrogés.

Le nouveau règlement a une portée beaucoup plus grande que les quatre anciens, en ce qu'il permet à la ville de censurer les affiches jusque dans les vestibules des théâtres et des cinémas et dans les vitrines et les montres des magasins.

En voici les principales prescriptions: "Il est défendu de poser ou de coller des affiches, ou de permettre qu'il soit posé ou collé sur aucun poteau érigé dans une rue publique ou privée de la ville.

"Il est défendu de poser ou de coller des affiches, ou de permettre qu'il soit posé ou collé, sur la propriété privée, sans avoir préalablement obtenu le consentement par écrit du propriétaire. Ce consentement doit être déposé au service des permis et des permis, à l'hôtel de ville, avant que l'on commence le travail d'affichage.

"Il est défendu de poser ou de coller des affiches, ou de permettre qu'il soit posé ou collé des affiches, sur la propriété publique, sans avoir préalablement obtenu le consentement par écrit du service des permis et permis.

"Il est défendu à tout importateur, marchand, vendeur ou imprimeur, de vendre des affiches, sans que les dites affiches aient été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé ou collé, dans aucune rue ou place publique, devant les théâtres ou les cinémas, ou dans les vestibules (lobbies) des théâtres ou des cinémas, des affiches qui n'ont pas été préalablement soumises au chef de police et approuvées par lui.

"Il est défendu de mettre en vue, de poser ou de coller, ou de permettre qu'il soit mis en vue, posé

LE FRANÇAIS A WEMBLEY

UNE RESOLUTION DU CONSEIL
GENERAL DE LA SOCIETE ST-
JEAN-BAPTISTE

A sa dernière réunion le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a adopté la résolution suivante:

"Attendu que le Canada participera encore cette année à l'exposition impériale de Wembley, en Angleterre;

Attendu que l'an dernier, l'absence totale d'inscriptions françaises et l'absence quasi complète d'employés de langue française ont soulevé à bon droit des protestations nombreuses;

Attendu que des centaines de mille personnes pour qui le français est la langue de communication internationale, au témoignage de M. le député Gauvreau, visitent cette exposition et examinent les produits du Canada et de la province de Québec;

Attendu que le gouvernement fédéral ne saurait ignorer la langue française à Wembley sans manquer de respect au bilinguisme officiel, basé du pacte de la Confédération de 1867 et sans blesser vivement les Canadiens français du pays;

Il est résolu que le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal prie instamment le gouvernement canadien de déléguer, à la section canadienne de cette exposition impériale, le personnel bilingue requis, et de donner à la langue française, en tout et partout, la même place d'honneur et la même importance qu'à la langue anglaise.

Que copie de cette résolution soit transmise à M. le premier ministre du Canada et aux ministres canadiens-français du Parlement fédéral."

Prise d'habit chez les Dominicains

Saint-Eugène-de-Granham, 12 (D. N.). — Samedi 2 courant M. Joseph Niquette, autrefois de Saint-Nazaire d'Acton, en religion Frère Bruno-Marie, prenait l'habit des frères convertis au monastère des Révérends Pères Dominicains de Saint-Hyacinthe.

Ecrasé sous une auto

Lionel Tremblay, 24 ans, 222, ouest, rue Ontario, s'est tué hier après-midi, en tombant dans le puits d'un monte-charge, avec une auto, au garage de la compagnie Chevrolet, au coin des rues Demon-
tigny et Visitation.

Tremblay était à réparer l'auto et se trouvait assis sur le marche-pied. La manette des vitesses en troisième se trouvait au point de démarrage. Tremblay a touché le démarreur et la voiture est partie d'elle-même et défonçant la galerie qui protégeait l'orifice du monte-charge est tombée dans le puits. Tremblay a été écrasé sous la machine et a eu le crâne fracturé. Il expirait quelques minutes plus tard.

Le Continental Limité

SERVICE DE LUXE A TRAVERS
LE CONTINENT

Le Continental Limité qui part de Montréal, gare Bonaventure, tous les soirs à 10 h. 15, heure normale de l'Est, pour North Bay, Cochrane, Winnipeg, Edmonton, Saskatoon, Parc National Jasper, Vancouver et toutes les gares intermédiaires, est l'un des trains les plus célèbres du réseau du chemin de fer National du Canada.

Il offre tout le confort et toutes les commodités modernes dont l'une des plus populaires, le radio installé dans le luxueux wagon-observatoire qui donne les nouvelles de bourse, les faits divers et les événements sociaux quotidiens, est à votre disposition. Le train se compose exclusivement de wagons d'acier.

Le Continental Limité traverse quelques-unes des régions les plus intéressantes du continent: les champs aurifères et argentifères du nord de l'Ontario, les terres fertiles des grandes provinces des prairies, le Parc National Jasper, le plus vaste parc naturel au monde, le mont Edith Cavell, monument glorieux dédié à une héroïne, montagne à la cime neigeuse, le mont Robson, pic le plus élevé des Rocheuses canadiennes, puis Vancouver et Victoria.

Il a été publié des brochures sur cette excursion: on pourra les obtenir sur demande à n'importe quel agent du chemin de fer National du Canada ou à M. M. O. Dufour, agent des voyageurs pour la ville, 330, rue Saint-Jacques, téléphone Main 3620. (réc.)

ASPIRINE

Méfiez-vous des contre-
façons!



A moins que vous ne voyiez le nom de Bayer en creux sur le paquet ou les pastilles, vous n'obtiendrez pas les véritables Bayer reconnues sûres par les millions de prescripteurs par les médecins depuis plus de vingt ans contre

Rhumisme Maux de tête
Maux de dents Lumbago
Névralgie Rhumatisme
Douleurs

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer". Chaque paquet non défectueux contient un mode d'emploi éprouvé. Les boîtes facilement manipulables de douze pastilles ne coûtent que quelques centimes. Les pharmaciens vendent aussi des boîtes de 24 et de 100.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de mono-acétylsalicylate de sodium de Bayer. Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étamperons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en creux.

LE PATRONAGE DEVRA PAYER

M. LE JUGE BRUNEAU CON-
DAMNE L'OEUVRE DU PATRO-
NAGE DE SAINT-HYACINTHE
A PAYER \$3,147.75 A LA VILLE
DE SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 12 (D.N.C.). — M. le juge A.-A. Bruneau, de la Cour supérieure, vient de rendre jugement dans la cause de la cité de Saint-Hyacinthe contre L'œuvre du Patronage de Saint-Hyacinthe.

Le juge donne presque entièrement gain de cause à la demande-
resse condamnant l'œuvre du Patronage à payer \$3,147.75 à la cité de Saint-Hyacinthe.

Le montant total de la réclamation était de \$3,191.26 mais il y avait prescription pour certains items. La cause sera très probablement portée en appel.

Elle s'est plaidée à St-Hyacinthe le quatre novembre dernier devant le juge Bruneau, l'action avait été signifiée au patronage, le 23 juillet 1923.

La ville poursuivait l'œuvre de Jeunesse pour arrérages, de diverses taxes d'éclairage, entretien des rues, trottoirs et canaux, intérêts sur les sommes dues, etc. La partie défenderesse, de son côté, plaideait qu'il y avait exagération dans les réclamations de la municipalité. Me J.-E.-A. Dion, de Montréal, représentait le Patronage et Me J.-O. Beauregard, de Saint-Hyacinthe, occupait pour la ville.

LE RADIO

POSTE CKAC, MONTREAL

Cet après-midi à quatre heures, le poste CKAC donnera le programme suivant: Température et derniers cours de la bourse, à Montréal et New-York. Rapport sur l'état des routes de la province.

Trois émissions seront données ce soir par le poste CKAC, en plus du programme régulièrement dédié aux enfants, lequel commença à 7 heures précises.

7 h. 30, le diner musical, exécuté par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Harry Salter, sera transmis directement de l'hôtel. En voici le programme:

- Ballet de Coppélia... Delibes.
- 2— (a) "I Hear you calling me". Marshall.
- (b) "Idéale". Tosti.
- 3— (a) "Cossack Lullaby". Lerbonnisby.
- (b) "Oriental Dance". Granados.
- 4— Intermezzo de "Goyescas". Leno Huboy.
- 5— Solo de violon: "Hejre Kati". Leoncavallo.
- 6— (a) "Matinata". Barillett.
- (b) "A Dream". Chaminate.
- 7— (a) "Le Lisonjera". Del Agua.
- (b) "Villanelle". Del Agua.

AU CLUB DES JOURNALISTES

A 8 h. 30, le poste CKAC transmettra directement du salon Oriental du Club des Journalistes de Montréal, un concert qui y sera donné par un groupe d'artistes.

M. Alexandre Thurber, de Chambly, adressera la parole.

Enfin, à 10 h. 30, le poste CKAC terminera la soirée en transmettant, directement de l'hôtel Windsor, le programme de musique exécuté par les "Red Jackets", sous la direction d'Harold Leonard.

POSTE CFCF, MONTREAL

12.40-1.40 p.m. — Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. Rapports de la bourse et des mines. Probabilités atmosphériques et heure exacte.

4.50-5.45 p.m. — Joseph C. Smith et son orchestre populaire de l'hôtel Mont-Royal exécutant le programme de l'heure du thé.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES MENUISIERS

Ce soir, à la salle no. 2, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est, assemblée du syndicat catholique des menuisiers, M. R. Binette donnera rapport sur les activités du placement et sur les contrats signés à date, d'atelier fer-
me. Les conditions s'améliorent rapidement et le chômage disparaît pour les menuisiers. Rapports des officiers. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

EMPLOYES MUNICIPAUX

Le comité exécutif des employés municipaux annonce que pour la période d'été, il n'aura pas de réunion. Seul, le comité exécutif s'assemblera régulièrement pour expédier la besogne courante. Il n'y aura donc pas de réunion, ce soir et les membres sont priés d'en prendre note. Par ordre.

CONSEIL D'IMPRIMERIE

Le conseil syndical catholique des métiers de l'imprimerie s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p. m., à la salle no. 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport des officiers et discussion sur les questions pendantes devant l'assemblée: campagne pour le propagande de l'éthique, assurances sociales, etc. M. J. Comeau, agent d'affaires, donnera un rapport sur son voyage à Hull, dans le but d'affilier au conseil les syndicats de l'imprimerie de Hull. Par ordre.

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le syndicat catholique des employés de tramway s'assemble, ce soir, à 8 h. 15 p. m., à la salle no. 4, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport des officiers et du délégué Beauchamp à la Journée catholique de Québec. Continuation du rapport du comité du euchar-concert. Rapport sur la propagande. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PEINTRES

Ce soir, à la salle no. 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est, assemblée du syndicat catholique des peintres. Rapport de M. Diemuegarde, agent d'affaires. Les contributions du mois sont payables. Les membres doivent en prendre avis. On procédera à l'élection des officiers. Par ordre.

FERBLANTIER-COUVREURS

Le syndicat des ferblantiers-couvreurs se réunit, ce soir, à 8 heures 15 p. m., au bureau de M. Diemuegarde, agent d'affaires. Rapports

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Le syndicat catholique des ouvriers carrossiers se réunit demain

Polarine

MOTOR OIL

Cette huile est depuis bien des années sortie du domaine de l'expérimentation. Elle est reconnue comme étant le pinacle de la perfection en fait de lubrification automobile. Il y en a une variété qui est spécialement adaptée à la marque de votre voiture. Consultez le Tableau ou Guide de Graissage qui est affiché dans tous les postes de service de l'"Imperial Oil" ou chez les fournisseurs qui vendent les produits "Imperial." Si vous vous conformez aux Recommandations qui y sont faites vous n'aurez rien à craindre.

1000, C.B.
CALGARY, ALTA.

Raffineries à
REGINA, SASK.
SARNIA, ONT.

MONTREAL EST. QUE.
DARTMOUTH, N.E.

IMPERIAL OIL LIMITED

L.O.L. 342B

Certainement nous pouvons vous installer des Téléphones!

Prêt
à vous
servir

Aujourd'hui nous répondons
"Oui" à des demandes comme
celles-ci.

Puis-je avoir le service téléphonique
à mon nouveau bureau?

Nos vendeurs sont handicapés dans
leur travail, ils ont besoin de postes
supplémentaires.

Pouvons-nous les obtenir?

Nos clients se plaignent que nos li-
gnes sont toujours occupées.

Pouvons-nous avoir d'autres lignes?

Je désirerais avoir le téléphone chez
moi.

Pouvez-vous l'installer?

Puis-je avoir un poste supplémen-
taire dans ma chambre à coucher?

Puis-je faire changer mon poste mu-
ral pour un poste mobile?

Veuillez nous adresser ce
coupon spécial de "Servi-
ce rapide" ou appeler
Main 6000 et demander
un préposé des ventes.

F. G. WEBBER,
Gérant.

Coupon spécial de "Service rapide"

Bell Telephone Company of Canada.

Je désire voir un de vos représentants pour équi-
pement téléphonique.

Nom

Adresse

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Jacques Cartier, LL. L. L. L. Tél. Main 5325
Jean-Victor Cartier, LL. L. L. L.
L. J. Barcelo, LL. L. L. L.

CARTIER ET BARCELO

AVOCATS

Chambre 708, Immeuble "Power"
43 ouest rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Etudes Forest, Lalonde, Coffin et Rivard
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS

Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL. L. L. L. L. L.
P. Guérin, LL. L. L. L. L. L.
P. Raymond, LL. L. L. L. L. L.

JEAN-C. MARTINEAU

R. A. LL. L.

AVOCAT ET PROCUREUR

Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 6140 MONTREAL

A.S. ARCHAMBAULT, C.R.

AVOCAT

43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 429 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

MAURICE DUPRE, LL. L. L. C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR

de l'Étude

Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

W. F. MERCIER, B.A. LL. L.

AVOCAT-PROCUREUR

Etude Mercier, Morin et Sauzage
71a, ST-JACQUES, MAIN 8297

Bureau du soir :
743 Mont-Royal est. Hôtel 9651

Domestique : 1567, Ste-Catherine Est.
Téléphone : Clairval 0456

RAYMOND GODIN, B. A. LL. L.

AVOCAT

30, St-Jacques Tél. Main 4062

TELEPHONE : MAIN 2338

ARTHUR LARAMEE

AVOCAT

180, rue Saint-Jacques Montréal

Cadres! Miroirs! Moulures!

La Cie Wisintainer & Fils Inc.

Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail

Bureau et Magasin: 65, rue St-Laurent
MONTREAL, QUE. 7, rue Clark
Téléphone : Plateau 7217-7218

ARGENT A PRETER

Rés.: 54, Blvd St-Germain, St-Laurent,
Montréal. Tél. Atlantic 38523.

Jean Beetz

COURTIER

Argent à prêter — Immeubles
Bureau :
20, RUE ST-JACQUES, TEL. MAIN 1389

COMPTABLES

LARUE & TRUDEL

COMPTABLES INCORPORÉS
(Chartered Accountants)

LARUE, TRUDEL & PICHÉ

Syndics et Liquidateurs

517, Edifice Insurance Exchange
MONTREAL

Bureau à Québec : 71, rue Saint-Pierre

P.-A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)

Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers

Courtières en Assurances

232, RUE SAINT-JACQUES,
Tél. Main 3983-4552 MONTREAL

DENTISTES

Heures de bureau : 9 a.m. à 5 p.m. Tél. Bell Est 2505
Rés. St-Louis 0486

Consultez le

DR J.-E. LAMONTAGNE

CHIRURGIEN-DENTISTE

5 bureaux à la disposition de ma nom-
breuse clientèle

Traitement à domicile
854 EST. ONTARIO — MONTREAL

PROFESSEURS

INSTITUT LAROCHE ENRG.

Cours classique — Brevets
Cours commercial

303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS

VILLEMAIRE & FRERE

REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOIT GENRE

Main 1735 27, Notre-Dame E.

Billets de Touristes à Très Bas Prix

Pour les Montagnes Rocheuses
et la Côte du Pacifique
A Partir du 15 Mai.

Profitez, cette année, des avantages particuliers qu'offre au touriste le Canadian National. Des billets de touristes à très bas prix sont maintenant en vente, lesquelles vous permettent d'admirer les splendeurs des Montagnes Rocheuses, les beautés de la Côte du Pacifique et de vous récréer au milieu des paysages grandioses du parc national Jasper, ou — moyennant une somme modique en plus, pour lits et repas — de faire le fameux Voyage Triangulaire.

Passage de retour, de Montréal à
VANCOUVER SEATTLE \$132.30
VICTORIA PORTLAND \$110.55

Parc National Jasper \$110.55

Retour — pas plus tard que le 31 Octobre.
Arrivée en route à volonté.

Le Continental Limité

qui quitte Montréal tous les jours à 10 h 15 du soir, heure normale de l'est, pour Cochrane, Winnipeg, Edmonton, Prince Rupert, Vancouver et les endroits intermédiaires est l'un des célèbres trains du Chemin de Fer National du Canada. Ses voitures toutes d'acier sont pourvues de toutes les améliorations modernes qui concourent au confort du voyageur; il comporte un wagon-observatoire muni d'un radio, et on y trouve le service incomparable du Canadian National.

Allez dans l'ouest cette année
Prenez le Continental Limité

Ecrivez-nous et nous vous adresserons, gratis, la brochure illustrée sur les Excursions dans l'Ouest par le Canadian National. Pour renseignements complets s'adresser à tout agent du Canadian National.

Bureau des Billets
en Ville
230 rue Saint-Jacques,
Tél. Main 3620

CANADIAN
NATIONAL
RAILWAYS

Contre l'action
d'Edouard Gagnon

Mes Arthur Brossard, J.-P. Lancelot et J.-H. Michaud ont plaidé durant toute la journée d'hier pour exposer les raisons de leur inscription en droit contre l'action intentée par Me Gagnon au nom d'Edouard Gagnon.

Me Brossard a soutenu que le rapport du juge Goderme ne pouvait être attaqué par action directe en Cour supérieure.

Me Lancelot a prétendu que Gagnon n'avait pas le droit de poursuivre pour la ville sans en avoir reçu mission officielle ou avoir qualité pour ce faire.

Me Michaud a soutenu que les sollicitations irrégulières de procédures invoquées par Gagnon sont à leur face même insignifiantes pour justifier ses conclusions.

Pharmacie Laurence

Coin Saint-Denis et Ontario,
Montréal.

Téléphone : Est 1507-4617

Drogues et produits chimiques supérieurs
Tous les remèdes nouveaux.

Ampoules et ovules à tous médicaments
sur demande, sérum, vaccins, oxygène
pur, articles de pansements.

Stérilisation à l'autoclave.

Nous délivrons dans toutes les parties
de la ville.

L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

PROGRAMME DE LA LICENCE ACCORDEE PAR L'ECOLE DES HAUTES ETUDES

A la demande de certains collègues de la province, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal a décidé de créer, à partir de septembre prochain, une licence d'enseignement commercial.

Nous publions plus bas, les grandes lignes du projet approuvé par le Conseil d'administration de l'Ecole des Hautes Etudes et par la Commission des études de l'Université de Montréal.

Les cours à suivre pour l'obtention de cette licence sont répartis sur deux années. Ils sont accessibles à ceux qui sont dans l'enseignement ou qui s'y destinent. Les candidats devront être porteurs du diplôme de bachelier en arts ou de tout autre diplôme jugé suffisant par le Conseil de perfectionnement de l'Ecole.

Le programme comporte les sujets suivants:

Opérations commerciales en marchandises, comptabilité commerciale et industrielle (1e et 2e années), anglais commercial (1e et 2e années), économie politique (1e, 2e et 3e années), technologie et produits commerciaux (1e, 2e et 3e années), bureau commercial (2e année), arithmétique commerciale (2e année), algèbre financière (2e année), documentation économique, visite industrielle (2e et 3e années), essais de marchandises (2e et 3e années), géographie économique (1e, 2e et 3e années), organisation des entreprises, droit civil, droit public, droit commercial, droit industriel, science des finances, histoire du commerce, politique commerciale des principaux Etats.

Les candidats à cette licence sont tenus de présenter une thèse à la fin de leurs études.

On peut obtenir des renseignements complémentaires sur cette licence d'enseignement commercial, en s'adressant à la Direction de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, coin avenue Viger et rue St-Hubert, Montréal.

Où s'adresser

Par suite de l'incendie de notre magasin de l'est, notre clientèle est priée de s'adresser à nos deux autres magasins, Stewart-Dussault, 188a, rue Peel, vis-à-vis de l'hôtel Mont-Royal, ou 2562, rue Saint-Hubert, près Beaubien. Thomas Dussault, Ltee, les bottiers fashionables.

Faculté des lettres

RESULTAT DES EXAMENS

Les résultats des examens de littérature française de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal viennent d'être rendus publics. Voici les noms des candidats qui ont subi ces examens avec succès, ainsi que les noms de ceux qui ont été primés pour le prix de \$75:

Diplômes d'études littéraires (2e année): Frère Ladislav, de Saint-Gabriel; Sœur Louise-Emilie, des SS. NN. de Jésus et de Marie; Mlle Camilla Gauvin et Rachel Gauvreau.

Certificat d'études littéraires (1e année): Sœur Marie-Jean du Cénacle, des SS. NN. de Jésus et de Marie; Mlle Muriel Walsh, Gilberte Dionne, Blanche Miville, Jeanne Bertrand, Marguerite Léveillé, Thérèse Bergevin, Lucienne Lecompte, Berthe Delongchamps, Emilienne Doré, Jeanne Olivier, Laurette Weil-Brenner, Berthe Ferron, M. Donat Durant.

Le prix de \$75 est partagé comme suit entre les trois premiers candidats: Mlle Jeanne Olivier (\$35); Frère Ladislav (\$25); Mlle Laurette Weil-Brenner (\$15).

Paroisse Sainte-Marguerite-Marie

En vue de l'achat du maître-autel de l'église qui s'achève, la Congrégation des hommes a organisé deux parties de cartes pour le jeudi 14 mai et pour le mardi 19 mai à 8 heures du soir, à la salle de l'école Souart, avenue Papineau, près de la rue Ontario. Billets en vente au presbytère, 667 rue Dorion, tél. Est 6855. Les billets restants, en nombre très limité, seront vendus à l'entrée de la salle de l'école Souart, aux deux séances.

Plusieurs prix de présence, nombreux prix pour les gagnants des parties de cartes, tirages variés. Buffet avec liqueurs douces. Orchestre durant les deux séances. Ces deux fêtes paroissiales promettent un gros succès.

Institut Bruchési

Demain, à 2 heures 30, assemblée des plus importantes pour toutes les dames présidentes d'églises et toutes les jeunes filles qui prennent part à l'organisation du grand *Tag* du 19 mai au profit des tuberculeux de l'Institut Bruchési. Toutes sont priées d'y assister.

Le R. P. Tamayo, o. p.

La nomination du R. P. Tamayo, comme maître-général des Dominicains n'est que temporaire, en attendant le choix définitif du remplaçant de feu le R. P. Theisling.

Le 26 mai au séminaire de Joliette

Joliette, 12 — Nous avons déjà annoncé que la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle construction au séminaire de Joliette aura lieu le mardi, 26 mai prochain.

C'est Son Excellence Mgr di Maria, délégué apostolique au Canada, qui présidera la cérémonie. On compte sur un grand nombre d'anciens élèves.

PEUT FAIRE SES TRAVAUX DOMESTIQUES

Malade un an. Bénéficie grandement du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Bloomington, N.E. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour douleurs de dos et autres, aussi pour la nervosité, maux de tête et insomnie. Cela durait depuis plus d'un an; une amie me parla du Composé Végétal me conseillant de le prendre. J'en ai retiré de grands bénéfices et je peux faire mes travaux domestiques. Je recommande le Composé Végétal moi-même, et vous pouvez utiliser cette lettre comme témoignage." — Mme William Morse, Bloomington, Co. d'Annapolis, N.E.

Savez-vous que dans une récente enquête chez les femmes employant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, plus de 220,000 réponses furent reçues. A la question, "Avez-vous bénéficié de l'emploi de ce remède?" 98 pourcent ont répondu "Oui." Ceci signifie que 98 femmes sur 100 jouissent d'une meilleure santé, parce qu'elles ont bien essayé ce remède.

Mme Morse ne représente qu'une autre cas de femme retirant de "grands bénéfices." Les femmes qui souffrent des maux si communs à leur sexe, devraient suivre le conseil des autres qui ont souffert comme elles et sont rétablies. Donnez une chance à ce remède fiable — et sans délai. Toutes les pharmacies le vendent.



A Rome pour l'Année Sainte!
PÈLERINAGES
sous la Conduite de Directeurs et Guides Expérimentés

DEPARTS:
16 - 30 mai
6 - 13 juin
11 - 15 16 juillet

Convenant à toutes les bourses.
Durée des Pèlerinages: 32 jours et plus.

Prix minimum: \$352.00

Détails complets par lettre, ou au téléphone, ou à nos guichets.
211 rue McGill, Montréal

Les plus grands navires de Montréal

WHITE STAR DOMINION LINE

quel les envois seraient faits, devaient seules, recevoir les accusés de réception.

Jacques et Huguette pourvus, restait Christiane et Monique frémis-sait d'une peine intense à la seule pensée de s'en séparer.

La santé de la petite fille ne lui permettait jamais de supporter le régime de l'internat.

A force de soins, de tendresse, de vigilance on l'avait maintes fois arrachée à la mort; mais il ne fallait pas se le dissimuler, l'enfant ne serait jamais qu'une valétudinaire à peine capable de quitter la chaise longue sur laquelle s'écoulaient la meilleure partie de ses jours.

Et puis, plus encore que par les soins qu'elle réclamait, elle tenait au cœur de Monique par sa précocité rare, son jugement sûr, les paroles pleines d'une sage tendresse dont elle était prodigue envers sa grande sœur.

La souffrance physique, à laquelle elle était venue joindre la douleur morale, avait mûri cette enfant au point que Monique se laissait aller avec elle à d'intimes causeries et s'habituaient peu à peu à la traiter en confidente et en amie.

Si la quitter semblait impossible à la sœur aînée, l'emmener avec elle, si elle devait suivre Jean en Russie était bien plus impossible encore.

Monique avait fait clairement à l'exposé de leur situation et, timidement, avait essayé de lui démontrer quelles difficultés s'élevaient maintenant contre la réalisation de leur cher projet.

"La tâche que j'ai acceptée, lui disait-elle, semble m'interdire tout projet d'avenir personnel, car j'entends non seulement la remplir avec fidélité, mais encore y apporter toutes mes ressources si besoin en est pour faire élever Jacques, Christiane et même Huguette dont je ne saurais jamais me désintéresser."

"Dans ces circonstances, ajoutait-elle, je crois de mon devoir, mon cher Jean, de ne point entraver votre avenir en vous faisant partager mes charges et de vous dégager de la promesse qui vous lie."

Courrier par courrier, Jean avait répondu par une véhémence protestation. Il réclamait sa part dans la tâche qu'avait acceptée sa fiancée. Sa situation qui se dessinait fort bien lui permettait, disait-il, de faire face à l'augmentation de leurs charges. De dot pour Monique, il ne voulait point qu'il en fut question et la jeune fille restait libre de disposer de tout son avoir en faveur des orphelins.

(A suivre.)

"POUR LE FOYER", un volume broché de 120 pp. est en vente au prix de 30 sous franco au Service de librairie du Devoir, boîte postale 4020, Montréal.

Ce journal est imprimé aux Nos 336-340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

Nouvelles des Magasins EATON

OUVERTS DE 9 HEURES à 5.30 HEURES

Pour ceux qui magasinent le matin

Légers Repas

Servis de 11 heures à midi seulement

Lunch chaud, .50

Aiglefin frais cuit au four et sauce au persil, ou croquettes de poulet avec sauce crémeuse, carottes et petits pois, pomme de terre en purée, petits pains et beurre, thé, café ou lait.

Lunch froid, .50

Marinades variées, viandes froides, salade de pommes de terre, salade de légumes, petits pains et beurre, thé, café ou lait.

Sadade, .50

Salade aux oeufs et au chou, gelée de tomates, ponding à l'ananas avec crème fouettée, ou crème glacée et gâteau, petits pains et beurre, thé, café ou lait.

Repas réguliers servis de 11 à 2.30 hres.

Au troisième, chez Eaton.



L'IDEE des marchandises EATONIA vint de notre désir d'offrir à nos clients certaines séries de marchandises d'une qualité dont nous pouvions garantir la supériorité constante, à un prix toujours raisonnablement bas. Nos séries EATONIA remportèrent un tel succès et semblèrent répondre si bien aux besoins de nos clients, que de quelques-unes elles devinrent certaines, présentant bientôt une variété extraordinaire. Cherchez les étiquettes EATONIA — Elles ont toujours à raconter une histoire très intéressante de bonne qualité et de prix économique.

Un choix sage est celui d'un Poêle à Gaz "Acme"

Les poêles sont à 2, 3 ou 4 brûleurs, finis variés. Les poêles cabinet sont en deux modèles.

Vous aimerez le modèle 468, à quatre gros brûleurs et un petit brûleur. Vous ne pouvez demander davantage d'un poêle, vu que celui-ci renferme un brûleur à l'intérieur du four, sur lequel vous pouvez faire cuire les aliments à l'odeur désagréable tels que le chou par exemple.

Les mauvaises odeurs s'évaporent ainsi par un tuyau spécial. Les maîtresses de maison qui n'aiment pas que les mauvaises senteurs de cuisine se répandent dans la maison apprécieront fort cet avantage.

33.50

Au troisième, chez Eaton.



Complets de Serge Bleu pour Hommes 25.00

C'est là un bon exemple de la valeur des marchandises EATONIA. Ces complets sont en serge de laine Botany de teinture inaltérable, 17-18 once, achetée en grosse quantité des filatures anglaises et transformées en modèles élégants dans nos manufactures.

Modèles à devant droit ou croisé, anglais et plus unis, ajustés ou amples. Tailles: 34 à 44. Prix EATONIA 25.00

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.



Chapeaux de Feutre pour Hommes 5.00

Chapeaux en beau feutre-fourrure qui garderont bien leur forme, avec bandes unies ou de fantaisie. En gris perle, mi-gris, gris acier et chocolat. Prix EATONIA 5.00

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.



Bretelles pour Hommes .75

En bon élastique, jolis dessins, bouts de cuir. Prix EATONIA 75

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.



Complets pour Garçonnetts

En serge cheviote anglaise de teinture inaltérable de qualité supérieure. Nous en vendons des milliers chaque année. Modèles par plis et Norfolk anglais, avec une culotte golf et une culotte bouffante. Pour 6 à 10 ans, Prix EATONIA . . 13.50

Pour 11 à 16 ans, Prix EATONIA . . 15.00

Pour 17 à 19 ans, Prix EATONIA . . 16.00

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

EATONIA

Nappes de Toile 5.00



Jolies nappes en toile irlandaise damasée en dessins fleuris et conventionnels. 70 x 88 pouces.



Grosse Toile à Serviettes .25 la vge

Grosse toile d'une bonne épaisseur, teinte crème à bordures rouges ou bleues, 16 1/2 pouces de largeur. Prix EATONIA, la verge 25

EATONIA

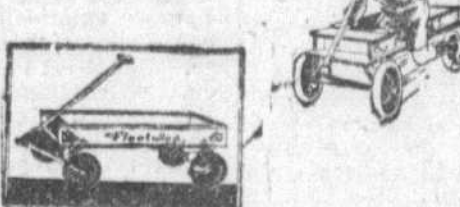
Serviettes de Bain 1.00 la paire

En coton épais très durable et qui se lavera facilement. Souples et asséchantes, à rayures bleues, roses ou mauves. 26 x 48 pouces. Prix EATONIA, la paire 1.00

Au deuxième, chez Eaton.



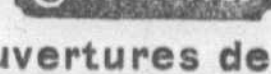
Wagonnets "Fleet-wing" 5.75



Caisse de bois dur, 34 x 13 1/2 pouces, cadre d'acier avec roues d'acier doubles et épais bandages d'acier. La caisse est vernie en naturel avec garnitures en bleu.

Les mêmes wagonnets avec roues à bandages caoutchoutés de 15-16 pouce 6.75

Au quatrième, chez Eaton.



Couvertures de Laine 7.50 la paire

Passez-vous l'été dans les montagnes? Vous aurez besoin d'une paire de couvertures de laine. Vous restez en ville? Qui sait si vous ne serez pas heureux d'avoir ces mêmes couvertures lors de certaines nuits fraîches inattendues. Elles sont de qualité très souple, blanches à bandes roses ou bleues, 68 x 86 pouces, pesant 7 livres à la paire. Ou grises à bandes bleues, 68 x 86 pouces, pesant 8 livres à la paire.

Prix EATONIA, la paire 7.50

Au deuxième, chez Eaton.



STORES

Pour tenir vos chambres fraîches

et préserver vos meubles et draperies des ardeurs trop vives du soleil. En toile Holland écossaise crème ou blanche, montés sur rouleaux Hartshorn.

31 x 70 pouces, chacun 1.20
37 x 70 pouces, chacun 1.35
41 x 70 pouces, chacun 1.50
45 x 70 pouces, chacun 1.80
47 x 70 pouces, chacun 2.00
52 x 70 pouces, chacun 2.20

Au quatrième, chez Eaton.



EATONIA

Couvertures de Voyage 6.50

Si pratiques pour voyager sur terre ou sur mer

Chaudes couvertures que vous trouverez bien soit en auto, soit en bateau. Jolis quadrillés sur fond marine, vert ou brun. Une bonne dimension 56 x 84 pouces, et une large frange.

Prix EATONIA 6.50

Au deuxième, chez Eaton.



Camisoles en Soie à Gants pour Dames 2.25

Elles sont très longues et bien renforcées sous les bras, deux points qui plairont fort en leur faveur. Genre opéra, en orchidée, chair, pêche et blanc.

Au deuxième, chez Eaton.



EATONIA

Voiturettes 29.50

Pour la promenade quotidienne de bébé

Une voiturette présentant toutes les améliorations modernes et crochons-nous, ce qu'il y a de mieux à ce prix. En fibre bien trempée, avec bord roulé, doublure de velours coté et très bons ressorts au pignon. Les roues de bois artillerie de 14 pouces sont à bandages de caoutchouc, la capote est mobile et la poignée tubulaire. Les pare-orages sont compris à ce prix.

Prix EATONIA 29.50

Au quatrième, chez Eaton.

Voyez nos étalages de la rue Université

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Téléphone Uptown 7000

Feuilleton du "DEVOIR"

POUR LE FOYER

par Claude Bellecombe

39

(Suite)

Oh! le décompte de ces ressources fut vite fait!

A part la petite fortune personnelle de Monique, c'est-à-dire une quarantaine de mille francs et sa petite propriété de Savoie, il ne restait que quelques milliers de francs trouvés dans le secrétaire de M. Maurelle et qui devait parer aux nécessités de l'heure présente.

Me Dauban, touché de la situation précaire où se trouvaient les enfants de son ami, prit voix prépondérante au conseil de famille et non seulement resta l'homme d'affaires mais surtout devint le conseiller et le guide de Monique.

Néanmoins par les malheurs successifs qui s'étaient abattus sur ces orphelins, sur cette jeune fille si digne et si grande sous l'épreuve, il se jura de faire l'impossible pour alléger son fardeau.

A la première annonce de la mort de M. Maurelle la tante de Jean était accourue prendre sa part du deuil qui frappait celle qu'on fond de son cœur elle nommait déjà sa nièce et tenir auprès d'elle la place de Jean.

Elle accepta de se joindre aux délibérations par lesquelles la jeune fille et ses amis tâchaient d'éclaircir la situation, et la justesse de son jugement ne fut point inutile dans ces questions obscures.

Jean écrivait souvent et ses lettres étaient comme une goutte de miel dans la coupe amère où s'abreuvait Monique.

Il avait même manifesté le désir de revenir immédiatement, mais Mlle Darbel, après en avoir conféré avec Monique l'avait dissuadé de ce projet et lui avait conseillé de ne revenir que plus tard, au printemps, puisque, à cause du grand deuil de sa fiancée, à cause de la nécessité de pouvoir à l'établissement des enfants son mariage ne pourrait être célébré qu'après Pâques.

Jean regimba d'abord. Il aurait voulu être là, pour consoler Monique par l'assurance de son indéfectible amour. Mais il finit par convenir qu'il était plus sage d'agir suivant le plan que préconisait sa tante.

Pour que Monique fut libre au printemps, il fallait songer à caser les enfants d'une façon qui cadrât avec leurs intérêts.

Me Dauban et le docteur Daumier promirent, d'un commun effort de faire agir de puissantes influences pour obtenir à Jacques une bourse d'internat au Lycée.

C'était assurer à l'enfant le bénéfice d'une instruction complète qui lui permettrait ensuite d'embrasser une carrière de son choix, sans grever de trop lourdes charges un budget incapable de les supporter.

Accablée par la douleur, Monique gardant pour elle certaines objections, avait acquiescé tacitement à cette combinaison, parce qu'elle ne voyait pas comment elle trouverait le moyen de pourvoir autrement à l'éducation de son frère.

Pour Huguette, la question était plus ardue. L'enfant était seule, absolument seule, sans aucune ressource que la faible part qui devait lui revenir de la vente des bijoux et du mobilier personnel de sa mère.

On ne connaissait à la fillette aucun parent proche ou éloigné.

Me Dauban, dont le dévouement était vraiment inlassable, finit cependant par lui découvrir un cousin éloigné de son père.

Le notaire jugea que la situation lui permettait de tenter une démarche en faveur de l'enfant car, d'après les renseignements obtenus, ce parent était en possession d'une fortune qui justifiait l'appel à son aide pour l'orpheline.

Aux lettres qui lui furent adressées, il répondit assez obligeamment que, célibataire, vivant seul avec des domestiques, il ne saurait être question pour lui de se charger, en aucune manière, d'une petite fille à élever, et avec laquelle, du reste, sa parenté était fort lointaine.

Cependant il ne refusait pas de lui venir en aide dans une certaine mesure.

Il pria le notaire de vouloir bien caser l'enfant dans un pensionnat et s'engageait à participer aux frais de la pension pour une somme annuelle de douze cents francs, jusqu'à la majorité de la jeune fille.

Cette lettre contenait six cents francs montant d'un premier semestre de la pension promise.

Le cousin d'Huguette promettait l'envoi d'une même somme deux fois par an.

Mais, en même temps il demandait qu'on voulût bien ne l'ennuyer d'aucun détail, d'aucune autre demande, ni même de remerciements dont il dispensait la jeune fille.

Son notaire, par les soins du-

LA VIE SPORTIVE

FOURNIER VAINQUEUR

Trois cents amateurs ont été témoins de la rencontre Matyssek-Fournier, hier soir, au Club Joffe, et les fervents du sport des poids et halteres qui avaient tenu à voir nos deux héros à l'œuvre ont pu se rendre compte que le jeune Philippe Fournier est doté d'une force extraordinaire pour un jeune homme de vingt ans ne pesant que 155 livres car le protégé de Louis Lavi-gueur a exécuté des tours dignes d'une mention spéciale.

La rencontre ne fut pas très contestée et par conséquent a manqué quelque peu d'intérêt mais d'un autre côté la performance de Fournier a émerveillé l'assistance et lorsque l'arbitre le déclara vainqueur par une majorité de 356 livres les spectateurs lui firent une ovation.

Fournier s'affirma supérieur à son rival car dans les propres tours de l'Américain notre jeune athlète canadien-français eut l'avantage à l'exception d'un tour où les deux hommes levèrent le même poids. Dans les tours favoris de notre héros local celui-ci a pris un avantage considérable et il ne dut pas se dépenser outre mesure pour décrocher la victoire.

Anthony Matyssek ne fut pas l'ombre de lui-même hier soir et sans vouloir diminuer le mérite de la victoire de Fournier nous croyons pouvoir dire que l'homme fort de Baltimore manquait totalement d'entraînement et il est absurde de voir un athlète prendre part à un concours sans aucune préparation. Si nous faisons une comparaison entre les poids levés par Matyssek lors de son match avec Giroux, au Monument National, et ceux d'hier :

TOURS DE MATYSEK

	Fournier	Matyssek
1-Epauler un poids chaque main, en se touchant le corps, et les jeter au bout des bras	247	225½
2-Epauler une barre à sphères d'un temps, d'une main, et la dévisser	199½	199½
3-Epauler une barre à sphères en se touchant le corps, la jeter au bout des bras, la descendre derrière la tête aux épaules et la rejeter au bout des bras	259	238
4-Epauler une barre à sphères, à deux mains, et la dévisser	231	191

TOURS DE FOURNIER

	Fournier	Matyssek
1-Epauler une barre à sphères, en se touchant le corps, et la jeter au bout des bras	259	238
2-Arracher une barre à sphères des deux mains à la volée	210	163½
3-Lever de terre des deux mains, les jointures en avant. Cette barre à sphères étant prise à 8 pouces de terre	464½	316
4-Epauler une barre à sphères, d'un temps, la jeter au bout des bras, la descendre derrière la tête aux épaules, des épaules la laisser tomber dans les mains. Cette barre à sphères ne devant pas rouler sur le dos	248½	191

Majorité pour Fournier, 356 livres.
Arbitre, Arthur Giroux.
Peseur officiel, Armand Dupras.

X. E. NARBONNE

A LA PISTE MONT-ROYAL

Les amateurs du sport des rois attendent avec impatience l'ouverture de la saison des courses à Montréal et aussi tous les fervents du turf se proposent de se rendre à la piste du "Back River Jockey Club" le samedi, 23 mai, alors que les milliers de spectateurs feront retentir dans les airs le traditionnel "They're off".

Trois chevaux, de Havre-de-Grâce, appartenant à G. E. Brown, et un convoi venant de Newport Ky., viennent d'arriver à la piste Mont-Royal, pour prendre part au meeting.

Maintenant que les écuries ont été réparées à la piste de Saint-

Laurent les entraîneurs seront plus anxieux de venir ici avec leurs chevaux.

Les officiers de l'Association ont déclaré hier que le livre-programme de la réunion sera publié dans quelques jours. En attendant, les préparatifs marchent rondement à la piste et si la belle température continue, les entrepreneurs auront terminé leur ouvrage à la fin de la semaine.

Ceux qui se sont rendus à Mont-Royal déclarent qu'on ne reconnaît plus la piste. Tout a été réparé à neuf et les nouvelles améliorations offrent un fameux coup d'oeil.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE			
	G.	P.	P.C.
New-York	14	6	700
Cincinnati	10	9	526
Chicago	10	9	526
Brooklyn	11	10	524
Philadelphie	10	11	476
Boston	9	11	450
St-Louis	8	12	400
Pittsburgh	7	11	389
LIGUE AMERICAINE			
	G.	P.	P.C.
Philadelphie	15	5	750
Washington	14	7	667
Cleveland	12	8	600
Chicago	14	10	583
St-Louis	11	14	440
New-York	7	13	350
Boston	7	14	333
Détroit	7	17	320
LIGUE INTERNATIONALE			
	G.	P.	P.C.
Baltimore	17	6	739
Jersey City	16	8	667
Toronto	13	12	520
Buffalo	14	13	519
Reading	11	13	458
Rochester	10	12	455
Syracuse	7	14	333
Newark	7	17	292

LIGUE CLARK

Les séries de la Ligue de Petites Quilles Clark se sont continuées vendredi soir dernier aux allées Karry's alors que des résultats assez élevés furent obtenus. M. G. W. Tait a remporté les honneurs de la soirée avec une partie simple de 165 et avec un total de 397 en trois parties. Mlle Baker s'est aussi distinguée en jouant une partie simple de 128 points.

M. H. A. Clark, tenant à prouver l'encouragement qu'il porte à la ligue de ses employés a décidé d'offrir un magnifique trophée pour être présenté au club champion. C'est un geste qui mérite une mention spéciale.

Voici les résultats détaillés :
CLARK'S KETCHUP
A. Fabre 99 108 92 — 299
J. McGarrham 92 83 94 — 269
P. McMinville 98 95 111 — 314
H. D. Jones 119 144 106 — 369

LES JOUTES DE L'ASS. AMERICAINE

A St-Paul, —
Toledo 5 7 3
St-Paul 13 16 3
Batteries. — Jonnard, Frey, Jacobs et Gaston; Rottger, McQuaid et Collins.

LES SERIES DE L'ASSOCIATION DE LA PROVINCE

LA VISITE DE FAMEUX JOUEURS SUR LE CONTINENT

New-York, 12. — Le tennis va cette année revêtir un cachet encore plus international que dans les années passées et l'Amérique aura la chance exceptionnelle de recevoir des joueurs qu'elle n'a pas encore vus à l'œuvre. Les amateurs du jeu pourront voir à l'œuvre des experts d'autres nations contre les meilleurs joueurs du continent américain. Et l'invasion ne comprendra pas que des hommes, car plusieurs femmes doivent venir en Amérique pour prendre part aux grands tournois qui auront lieu dans le courant de l'été.

L'Angleterre enverra une équipe de cinq ou six joueuses pour prendre part au tournoi international féminin et ce match aura lieu au "West Side Tennis Club", à Forest Hill, Long Island, les 14 et 15 août prochains. Et le lundi suivant commenceront les championnats féminins des simples et des doubles au même endroit. A l'heure actuelle, l'équipe au complet n'a pas encore été annoncée mais on sait que Mlle Kitty McKane, champion d'Angleterre, qui a battu Mlle Helen Wills à Wimbledon l'an dernier, sera en tête de l'équipe.

En plus de l'équipe anglaise on attend aussi une équipe de l'Australie. Elle se composera probablement de quatre joueuses, y compris Mlle Daphne Akhurst, qui détient trois championnats dans son pays; Mme R. R. Harper, ancien champion; Mlle E. Boyd et Mme H. S. Utz. On considère que ce sont les quatre meilleures joueuses de l'Australie.

Avant de venir aux Etats-Unis les Australiennes iront en Angleterre pour prendre part au tournoi de Wimbledon. Il est probable que durant leur séjour en Angleterre, ils concluront des rencontres spéciales pour le continent américain.

LES EQUIPES DE LA COUPE DAVIS

Les équipes de la Coupe Davis vont aussi amener de nouveaux joueurs en Amérique. Il est probable que ceux-là prendront aussi part à d'autres tournois.

L'équipe de la Nouvelle-Zélande, qui a décidé de jouer dans la zone américaine, viendra par voie du Canada. Elle jouera quelques parties dans l'Ouest canadien et ensuite s'en ira aux Etats-Unis.

On attache beaucoup d'importance à la venue de l'équipe de la Nouvelle-Zélande car on dit qu'elle est composée de jeunes joueurs qui promettent beaucoup. On dit aussi que le voyage a été autorisé par l'Association de Tennis de la Nouvelle-Zélande dans le but de faire acquiescer de l'expérience aux jeunes joueurs.

Le vainqueur de la zone européenne, dans les séries de la coupe Davis, viendra aux Etats-Unis pour la finale inter-zone. Il est probable que l'aspirant champion de la coupe. On ne sait pas encore si le vainqueur sera l'équipe française ou celle d'une autre nation mais, comme d'habitude, la venue de la meilleure équipe européenne suscitera beaucoup d'intérêt.

Les revues de tennis de l'Europe indiquent aussi que les meilleurs jeunes joueurs d'Angleterre visiteront les Etats-Unis à leurs propres frais durant la saison.

L'invasion des joueurs de tennis, comme joueurs officiels ou individuels, est une preuve remarquable de la population du tennis par le monde entier.

LIGUE LAKESHORE

La Ligue de Tennis Lakeshore s'est organisée avec les clubs suivants : C. N. R. Recreation Club, Strathmore Country Club, Valois Country Club, Conover Club, Riverside Club, Lachine Tennis Club. Le président est M. Bastable. Les fidèles commissaires du trophée sont MM. Basham, Houston et Trihey.

Les parties seront jouées le samedi après-midi. Voici le calendrier de la ligue :
30 mai — Valois vs Conover; Strathmore vs C. N. R.; Lachine vs Riverside.
6 juin — Riverside vs Valois; Conover vs Strathmore; C. N. R. vs Lachine.
13 juin — Valois vs Strathmore; C. N. R. vs Riverside; Lachine vs Conover.
20 juin — Valois vs C. N. R.; Strathmore vs Lachine; Conover vs Riverside.
27 juin — Lachine vs Valois; Riverside vs Strathmore; C. N. R. vs Conover.
4 juillet — Conover vs C. N. R.; Strathmore vs Riverside; Valois vs Lachine.
11 juillet — Riverside vs Conover; Lachine vs Strathmore; C. N. R. vs Valois.
18 juillet — Conover vs Lachine; Riverside vs C. N. R.; Strathmore vs Valois.
25 juillet — Lachine vs C. N. R.; Strathmore vs Conover; Valois vs Riverside.
1er août — Riverside vs Lachine; C. N. R. vs Strathmore; Conover vs Valois.

Les balles officielles de la ligue seront les Wright et Ditson.

A Milwaukee, —
Indianapolis 3 11 2
Milwaukee 10 13 2
Batteries. — Hill et Krueger; Bell et McMenemy.

A Kansas City, —
Louisville 14 19 1
Kansas City 0 5 6
Batteries. — Cullop et Meyer; Zinn, Wilkinson Wayneburg, Lorbeer et Shinault.

A Minneapolis, —
Columbus 8 12 2
Minneapolis 7 15 2
Batteries. — Palmero et Bird; Middleton, Hamilton et Ainsmith.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

Il n'y avait que deux parties de cédules pour lundi et elles ont été remises pour cause de pluie.

LIGUE AMERICAINE

A Chicago : —
Washington 043010010 — 9 13 0
Chicago 000000000 — 0 5 2
Johnson et Ruel; Blankenship, Cvangros, Magnun et Crouse, Bischoff.

A Détroit : —
Boston 410010010 — 7 13 1
Détroit 000001111 — 4 11 1
Quinn et Pininich; Cole, Holloway, Johnson et Bassier.

A Cleveland : —
Philadelphie 000000020 — 2 8 1
Cleveland 000100000 — 1 7 0
Harriss et Cochrane; Shaute et Myatt.

A Saint-Louis : —
New-York 310121200 — 10 12 3
St-Louis 40312540x — 19 17 0
Ferguson, Jones, Shawkey, Johnson, Beall, Hoyt et O'Neil, Schang; Danforth, Giard, Bush et Severeid.

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto : —
Jersey City 000048000 — 12 20 0
Toronto 210000100 — 4 10 1
Faulkner et Freitag; Gibson, Johnson, Englishman et Manion.

A Buffalo : —
Buffalo 61200100x — 10 10 2
Reading 010200013 — 7 10 1
Proffitt et McAvoy; Zubris, Dailley, Hyman, Smallwood et Yynn.

A Syracuse : —
Baltimore 310001000 — 5 8 2
Syracuse 001110000 — 3 10 0
Jackson, Thomas et Cobb; Brabowski, Reinhardt et McKee.

A Rochester : —
Newark 012000020 — 5 13 4
Rochester 01020060x — 9 10 2
Tomlin, Gordy, Brahm et Styles; Karpp et Head.

Zbysko bat Frank Judson

Springfield, Mass., 12. — Le vétéran Stanislaus Zbysko, champion du monde à la lutte libre, catégorie des poids lourds, a défendu avec avantage son titre de champion contre Frank Judson, hier soir, en cette ville.

Zbysko prit la première chute par une prise de jambe et de corps en 43 minutes. Judson prit la deuxième en neuf minutes par un bras barré, tandis que le Polonais coucha son adversaire en dix minutes pour la dernière chute.

Acquittement de M. G. F. Perkins

M. G. F. Perkins, président de la Perkins Electric, Limited, 115, est, rue Sainte-Catherine, a été acquitté hier, après-midi, sur l'accusation d'avoir allumé un incendie à son magasin. La semaine dernière il avait été acquitté sur une accusation de conspiration pour incendier.

Une explosion de dynamite le blesse

Emile Lavoie, 20 ans, 24, avenue Rosemont, a été blessé grièvement par une explosion à la carrière Maisonneuve, à Rosemont. Lavoie était à charger une mine lorsque l'accident s'est produit. Il est probable qu'il aura été négligent dans la façon de fasser la dynamite. Les médecins ne peuvent encore se prononcer sur son cas.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — disait Lafontaine

Architecte
Evaluations, plans, etc.
Bélair 6122
Raphaël Boilard
A.A.P.Q., R.A.L.C., A.L.A.
ARCHITECTE
4263 ST-DENIS, (ancien no 1029), MONTREAL

Avocats
Tél. Main 4062-4063
Archambault & Marcotte
20, ST-JACQUES, MONTREAL
Joseph Archambault C.R., M.P. Émile Marcotte
Avocat de la Couronne L. L. B.

Avocat
Tél. Main 5228
Aldéric Blain B.A., L.L.B.
Bureau du jour: 86, rue Notre-Dame ouest, Immeuble Duluth, chambre 21
Aviser legal de l'Association des Hommes d'Affaires de Montréal-Nord

Avocat
Tél. Bureau: Main 5550
Domicile: Est 0943
Eugène Simard B.A., L.L.B.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

Avocats
Vanier & Vanier
Anatole Vanier Guy Vanier
Tél. Main 2637 57 SAINT-JACQUES

Avocat
Main 0899-0901 En face du Palais de Justice
René Thérberge
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92 NOTRE-DAME EST, suite 31, MONTREAL

Dentiste
Bureau: Upt. 897
Tél. Rés.: West 543
Dr J.-E. Chalifoux
Extraction sans douleur — Méthodes modernes
149, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES

Dentiste
Téléphone Est 9238
Dr A. Heynemand
1569 rue Saint-Denis
près Demigny — Montréal

Dentiste
Bureau: 466, rue Arwaster, angle Notre-Dame
Dr R. Laporte
Spécialité:
EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES
Téléphones Westmount 994

Dentiste
Dr Ad. L'Archevêque
468, FARG LAFONTAINE
Tél. Bélair 1491 Angle Christophe Colomb

Dentiste
Heures de bureau: 9 p. m. à 9 p. m.
Dr Paul E. Perrault
Extraction et traitement sans douleur
955 RUE ONTARIO EST
Tél. Est 8272 — W Angle Ave Papineau

Médecin
Téléphone: Est 7589
Dr J.-M.-E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York
Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée
460, SAINT-DENIS MONTREAL

Médecin
Consultation: de 12 à 5 p. m.
Dr J.-M.-A. Valois
Spécialités:
Voies Urinaires — Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

Notaire
Tél.: Bélair 2143
Chs Archambault, c.s.s.
Heures de bureau: 1 à 5 p. m., 6 à 8 p. m.
575 MONT-ROYAL EST

Notaire
L.-D. Clément
30, rue Saint-Jacques
Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J

Notaires
Edouard Jeannotte Charles Duva
Jeannotte & Duval
Réglements de successions — Prêts et placements — Incorporations
Tél. Est 0395 706, ST-CATHERINE EST

Notaire
Téléphone: Main 3228
Horace Lippé
Placements d'argent — Réglements de successions — Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Optométriste
Soir: 202, rue Beaubien
Tél. Calumet 20343
Pour vos yeux, consultez
J.-G. Bélanger
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
2563 RUE ST-HUBERT Tél. Calumet 1988
près Beaubien Montréal

Optométriste
Heures de bureau: 9 à 6
Salon d'Optique St-Germain
Ajustement de lunettes et pince-nez
2097, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 3798 Ancien numéro 453
Près rue Sherbrooke

Professeur
259, rue ONTARIO E
LeBlond de Brumath
Pneumatologue de l'Université de France et Laval
Officier d'Académie — Auteur
Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie
Tél. Est 1192

Professeur
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C.I.E.
Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire
Cours Classiques, Commercial, Langues vivantes
238, RUE SAINT-DENIS
Près Ecole Polytechnique Montréal

REX
CIGARETTES
Reine des Cigarettes
15¢ Le Paquet 25 pour 35¢
AUSSI EN BOÎTES METALLIQUES DE 50 pour 70¢
Manufactured by: Imperial Tobacco Co. of Canada, Limited

La sécurité publique

LA LIGUE DE SECURITE PUBLIQUE DESIRE RECEVOIR UN FOND DE \$50,000. POUR UNE CAMPAGNE CONTRE LES ACCIDENTS — UNE PERTE DE \$50,000,000 PAR ANNEE QU'ON PEUT EVITER LA SEMAINE DU 8 AU 13 JUIN.

La campagne lancée par la Ligue de la Sécurité Publique de la province de Québec, a débuté hier par un déjeuner-causette organisé par M. Arthur Gaboury, gérant de la Ligue.

L'objectif de la campagne est la souscription d'une somme de \$50,000, pour organiser efficacement la lutte contre les accidents. M. E. J. L'Esperance sera président tandis que MM. Gaboury et Stalford seront les principaux agents de propagande.

M. le maire Duquet, a tenu à souligner l'œuvre accomplie par la Ligue.

« Votre organisation devrait recevoir beaucoup plus d'encouragement du public, dit son Honneur. Non seulement le public de Montréal devrait vous aider par tous les citoyens de la province. Car, je comprends que votre champ d'action s'étend à tous les coins de la province et que partout, vous accomplissez un bien immense. »

M. Duquet fait remarquer qu'en 1924, les accidents survenus se sont chiffrés à 579 contre 521 en 1923.

M. Jaquays, président de la section montrealaise de l'Association des manufacturiers, a prononcé ensuite une allocution.

Il s'agit, dit-il, d'envisager les accidents au point de vue économique. Quand même il ne s'agit que d'un strict point de vue économique, la prévention des accidents, la prévention des accidents, méritent l'appui et le concours actif de tous les hommes de cœur. Mais il y a plus, il y a tout un problème économique en jeu.

En effet depuis la mise en vigueur de la loi des accidents du travail, l'accident devient une charge fixe pour l'industriel souvent assez lourde.

On peut estimer que le pays perd annuellement cinquante millions par les accidents dont la plupart pourraient être évités, et cette somme contribue d'autant à augmenter le coût de production et donc de consommation.

En plus il faut noter que les victimes sont des forces perdues pour le pays qui se trouve à perdre de ce fait, des sommes énormes.

Donc la prévention des accidents devient pour le monde non seulement une question d'humanité, mais une simple question d'affaires.

M. L'Esperance a annoncé que la semaine de la prévention contre les accidents aurait lieu du 8 juin au 13 juin prochains.

Assistants au déjeuner MM. A. M. Ritchie, le maire Charles Duquet, H. M. Jaquays, W. S. Faill, C. C. Musson, Tom Houghton, E. C. Thorne, Robert Starke, H. K. Hemmings, T. W. Dodds, J. M. Lockyer, John Miles, W. M. Ciment, Auguste Chevalier, L. E. Auver, Ed. Quinn, James McIsaac, Paul Joubert, président de la Chambre de commerce, H. J. Fitzgerald, A. E. Shaw, J. E. Desautels, Arthur Barry, l'échevin Louis Rubenstein, le chef du département des Incendies Gauthier, M. Louis Guyon, sous-ministre du Travail, l'échevin J. J. Creelman, Edmond Sawyers, M. P. L. E. Paré, Allan Mitchell, W. J. Cam, A. E. O'Hara, A. E. Stevens, J. J. Gallagher, A. G. Spencer, E. A. Cunningham et un grand nombre d'autres.

Le dernier national

Il a été décidé, après entente avec la Société Saint-Jean-Baptiste, que la quête du dernier national faite annuellement par la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste serait fixée cette année au 24 juin et que les dames, tout en quêteant pour la maison d'œuvres qu'elles viennent de fonder, verseront un pourcentage aux messieurs pour un croix lumineuse du mont Royal.

Ne convient-il pas en effet que le 24 juin un appel soit fait à notre population pour donner une expression tangible à son patriotisme et que chacun puisse verser une obole aux œuvres instituées spécialement pour perpétuer le nom et la grandeur de notre race. (Communiqué)

Athalie au collège Ste-Marie

Vous êtes-vous procuré vos billets pour la grande représentation de l'Athalie de Racine, qui va se jouer à la salle académique du Gesù le 27 mai et le 1er juin au soir? Cette tragédie sera représentée au complet avec les chœurs de Mendelssohn, accompagnés de l'orchestre.

Les billets se vendent au parloir du collège Sainte-Marie (Lancaster 5066).

LONG SERVICE

Le « Rafistolage » de tout objet de métal.

Coutelleries, Lustres, Candelabres, Cendriers, Encensoirs, Calices

Est exécuté ici par une main-d'œuvre habile et d'une expérience consommée. Et c'est l'impeccabilité de sa réfection qui assure son long service.

Entrez nous voir ou appelez Est 0143

Les Ouvrages d'Art en Cuivre Liée

O. CONSTANTINEAU, Adm.

247 Sanguinet

Montréal

La rentrée de von Hindenburg

LES BERLINOIS ONT FAIT UNE RECEPTION TRIOMPHALE AU NOUVEAU PRESIDENT DE L'ALLEMAGNE. — UNE FOULE D'UN DEMI-MILLION DE PERSONNES.

Berlin, 12. (S.P.A.) — Plus de 500,000 personnes s'étaient massées sur le parcours qu'a suivi von Hindenburg, entre la gare et la chancellerie, lorsqu'il est entré à Berlin hier. Le train portant le nouveau président n'était attendu que vers six heures et déjà à deux heures des gens, au bord des trottoirs, attendaient l'arrivée de von Hindenburg.

Les autorités ont pris toutes les mesures possibles pour protéger le président. En plus des agents de Berlin, on avait fait venir des agents des villes situées dans un rayon assez étendu; ils formaient une petite armée d'environ dix mille hommes.

Toutes les sociétés à tendance militaire ou monarchiste étaient représentées par des groupes nombreux. Au total, ces sociétés réunissaient plus de 100,000 hommes. Parmi, on remarquait les sociétés dites « de gymnastique » de Berlin qui étaient représentées par plus de 50,000 hommes et jeunes gens; l'Association nationale des ouvriers, 20,000; les membres du parti populiste au nombre de 20,000; la Ligue des anciens officiers de la Grande Guerre 5,000; et en nombre moins considérables l'Ordre Jungdeutsch, Frontbann, Stahlhelm, l'Union des écoles supérieures, l'Union féminine, etc.

L'un des faits les plus remarquables est que tous ces gens portaient des drapeaux et que toutes les décorations étaient aux anciennes couleurs impériales au lieu d'être aux couleurs de la république. Il était aussi remarquable de constater l'absence complète d'organisations républicaines qui n'avaient pas voulu participer à ce qui, en somme, constituait une victoire monarchiste.

On a aussi remarqué une coïncidence plutôt curieuse: c'est que le nouveau président est entré dans Berlin par des rues dont les noms sont chers aux souvenirs des monarchistes, comme Heerstrasse, Kaiserdamm et Bismarckstrasse.

Tout le long du parcours, la foule a ovationné avec délire le président Hindenburg, malgré que les gens n'ont pu avoir qu'un coup d'oeil de sa personne, à cause de la vitesse des autos qui formaient le cortège. Le défilé présidentiel n'a pris qu'une quinzaine de minutes pour parcourir une distance de cinq milles.

Tout s'est passé dans l'ordre. Après son arrivée à la Chancellerie, un dîner officiel a été servi à von Hindenburg. Celui-ci s'est retiré de bonne heure dans ses appartements.

FUNERAILLES DE MGR NEPVEU

S. G. MGR ROULEAU A CHANTE LE SERVICE DU CURE DE BEAUBARNOIS HIER MATIN — NOMBREUX CLERGE PRESENT ET UNE FOULE DE FIDÈLES

Beaubarnois, 12. — Les funérailles de Mgr Nepveu, curé de Beaubarnois, ont eu lieu hier matin. S. G. Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield, a chanté le service, Mgr Dorais, vicaire général de Valleyfield, était présent assistant. Les diacres d'honneur étaient: M. l'abbé Delphis Nepveu, frère du défunt et supérieur du petit séminaire de Sainte-Thérèse, et Mgr Cousineau, curé de Saint-Pascal Bayton. Les diacres d'office étaient: M. l'abbé Henri Longpré, curé de St-André d'Argenteuil, et M. l'abbé Emile Dubois, du séminaire de Ste-Thérèse. MM. les abbés Ernest Maheu, vicaire à Rigaud, J.-A.-G. Bonnier, du collège de Valleyfield, E. Sauvé, vicaire à St-Louis de Gonzague, et E. A. Paiement, vicaire à Sainte-Martine, agissaient comme servants.

On remarquait dans le chœur NN. SS. Forbes, de Joliette, Deschamps, de Montréal, et Limoges, de Mont-Laurier. Étaient aussi présents Mgr Lebeau, de l'archevêché d'Ottawa, Mgr Allard, curé de Ste-Martine, Mgr Sabourin, supérieur du collège de Valleyfield, Mgr Lepailleur, curé de Hochelaga, Mgr Bélanger, de St-Louis de France, et Mgr Donnelly, de Saint-Antoine de Montréal; MM. les chanoines Pruneau, de Rigaud, Bourget, de Saint-Régis, Préville, de St-Jean-Christophe, Aubin, Fortier et Marleau, de Valleyfield, Houle, de Marieville, Laframboise, de St-Etienne, ainsi qu'un nombreux clergé, des représentants de plusieurs communautés et un grand nombre de fidèles.

L'inhumation a eu lieu dans la cimetière paroissial.

La translation des restes, du presbytère à l'église, a eu lieu dimanche après-midi.

Le «Lancastria», navire luxueux

CE PAQUEBOT DE LA LIGNE CANADIANE, ACTUELLEMENT A MONTRÉAL, EST L'UN DES PLUS BEAUX — IL SERA AFFECTÉ A DES VOYAGES SPÉCIAUX

Le paquebot de la Cie Cunard qui est arrivé ici, hier, le Lancastria, est un des plus beaux navires qui viennent à Montréal. Le Lancastria, récemment converti en paquebot en deux classes, ne sera pas longtemps affecté au service Montréal-Europe: l'Aquitania, un navire lancé récemment, le remplacera en août. Le Lancastria fera bientôt un voyage en Méditerranée et dans les mers scandinaves.

Le nouveau consul de Tcheco-Slovaquie, M. F. Kveton, était au nombre des passagers qui ont débarqué de ce paquebot hier.

L'Empress of Scotland, du Pacifique Canadien, appareillera à Québec et se mettra en route pour Cherbourg, Southampton et Anvers. Mlle Marcelle Amyot, Mme Christine, Mme Gabriel Marchand, Mlle Céline Marchand, M. et Mme Joseph Marcotte et Mlle M. Poupard sont au nombre des Montréalais qui feront la traversée à bord de ce paquebot.

NEUF «RATS DE CALE»

On a capturé neuf «rats de cale» à bord du Saturnia, de la Cie Anchor-Donaldson, quand ce paquebot a fait escale à Québec dimanche soir. Ce sont des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans. Ils ont été arrêtés et écroués sous l'accusation d'avoir voulu entrer au pays de façon illégale. Il est probable qu'on les rembarquera sur le Saturnia, vendredi, et qu'on les renverra à Glasgow.

224 IMMIGRANTS RUTHÈNES

Québec, 12. — Le paquebot du Pacifique Canadien qui est arrivé à Québec dimanche, l'Empress of Scotland, amenait deux cent vingt-quatre immigrants ruthènes. C'est la première fois depuis 1914 qu'il vient un groupe aussi considérable de ruthènes au pays. Au nombre des immigrants qui sont arrivés à bord de l'Empress of Scotland il y avait aussi des Polonais, des Français, des Belges et quelques mennonites. Tous ces immigrants s'établiront dans les provinces de l'Ouest.

EXCURSIONS D'UNIVERSITAIRES

Les paquebots de la Cie White Star-Dominion auront, cet été, à transporter sept groupes composés de professeurs et d'élèves d'universités canadiennes qui feront des excursions dans les vieux pays.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le «Melita» du Pacifique Canadien doit arriver à Québec vendredi après-midi, et à Montréal samedi matin. Ce paquebot vient de Glasgow et de Belfast.

Le «Montroyal», du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec samedi après-midi. Ce paquebot vient de Liverpool et de Queenstown.

Le «Doric», de la compagnie White Star-Dominion, doit arriver à Québec dimanche matin et à Montréal dimanche soir ou lundi matin. Ce paquebot vient de Liverpool et de Queenstown.

Le «Athenia», de la compagnie Anchor-Donaldson, doit arriver à Québec dimanche matin et à Montréal dimanche soir ou lundi matin. Ce paquebot vient de Glasgow, de Moville et de Liverpool.

Le «Lusitania», de la compagnie Cunard, doit arriver à Québec samedi soir et à Montréal dimanche soir. Ce paquebot vient de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown.

Le «Pittsburgh», de la compagnie Red Star, doit arriver à Halifax jeudi. Ce paquebot vient d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg.

L'Orbita, de la «Royal Mail Steam Packet Company» arrive à New-York aujourd'hui. Ce paquebot vient de Hambourg.

Le Paris, de la compagnie générale transatlantique, doit arriver à New-York ce soir ou demain matin. Ce paquebot vient de Havre.

Le «Horemic», de la compagnie White Star, doit arriver à New-York demain matin. Ce paquebot vient de Southampton et de Cherbourg.

LA MARINE MARCHANDE CANADIENNE

Le Canadian Challenger est arrivé à Boston le 11. Il venait de New-York.

Le Canadian Victor a appareillé à Québec le 10 et s'est mis en route pour Cardiff et Swansea.

Le Canadian Spinner a appareillé à Melbourne le 9 et s'est mis en route pour Adélaïde.

Le Canadian Volunteer est arrivé à la Barbade le 9. Il venait de la Trinidad.

Le Canadian Voyager est arrivé à Port Kembla le 9. Il venait de Sydney.

Démission d'un leader conservateur

Halifax, 12 (S.P.C.) — M. Frank Stanfield, président de l'Association libérale-conservatrice, annonce que pour des raisons personnelles, M. W. L. Hall, c.r., chef du parti dans la Nouvelle-Écosse, a offert sa démission qui prendra effet immédiatement. Il dirigera lui-même le parti en attendant l'élection d'un nouveau chef.

Concert-conférence à Longueuil

Mercredi, le 13 mai, dans la salle de l'hôtel de ville de Longueuil, conférence de Mlle Aline Bonhomme sur ce que la femme doit être au foyer.

Au programme musical: Mme Décarie-Dubuc, chant, César Ugay, violoniste, Berthe Gravel, pianiste.

Cette soirée est au bénéfice de l'œuvre des Soeurs Grises de Longueuil.

Le maire reçoit des reproches

M. GAREAU ET QUELQUES AUTRES ÉCHEVINS REGRETTENT DE N'AVOIR PAS ÉTÉ INVITÉS À LA RECEPTION DES EXPERTS EN URBANISME, VENDREDI. — UN DÉBAT ANIMÉ

M. Gareau, qui s'est occupé activement d'urbanisme au conseil municipal, a manifesté sa surprise, en pleine séance du conseil, hier, de n'avoir pas été invité à la réception officielle que le maire a offerte vendredi aux experts en urbanisme, revenant du récent congrès international d'urbanisme de New-York. Il a reproché au maire d'avoir ignoré tout à fait les échevins dans cette circonstance.

Le maire a fourni quelques explications qui ont entraîné tout un débat, le seul de la réunion d'hier, qui a duré plus d'une heure.

Les affaires de routine expédiées, M. Gareau interpelle le comité des frais de réception des délégués de l'urbanisme. Le maire Duquet, directement visé, lui répond qu'à son avis, la ville payerait les dépenses, puisque les visiteurs sont venus ici à la demande d'un représentant officiel de la ville. Il ajoute que les échevins n'ont pas été invités parce qu'il a dû organiser une réception à la hâte et qu'il a confié la chose à la Ligue du Progrès Civique, qui a dressé une liste de trente à quarante citoyens, auxquels le maire a envoyé une invitation.

M. Vaillancourt regrette que le maire n'ait pas songé à M. Gareau qui s'est fait le champion de l'urbanisme à Montréal, depuis les dernières années qu'il siège au conseil. Il déplore également la décision prise de ne pas recevoir une certaine catégorie de visiteurs, comme les représentants de groupements ouvriers. M. Gareau répond que les échevins auraient dû être invités, puisqu'il s'agissait d'une affaire qui les intéressait directement.

A ce moment, M. Trépanier intervient pour prier ses collègues de ne pas exagérer la portée de cet incident. Il admet que M. Gareau avait pu être invité, mais il ne veut pas laisser le public sous l'impression que les organisations ouvrières ne sont pas traitées sur le même pied que les autres. Il cite plusieurs exemples de réceptions à des organisations ouvrières.

Cette remarque amène le maire à s'expliquer davantage. La règle suivie maintenant, dit-il, après entente avec le comité exécutif, est que Montréal, dorénavant, ne recevra officiellement que les représentants de villes ou de gouvernements, ce qui comprend les maires, les échevins ou les officiers des villes ou des gouvernements. C'est la règle qui fut suivie vendredi en recevant les ingénieurs des grandes villes européennes. «A la rigueur», dit-il, le maire de Montréal n'aurait peut-être pas le droit de prendre sur lui de donner la réception, mais je n'aurais pas le temps de convoquer l'exécutif ou le conseil, et j'ai cru que je pouvais agir comme je l'ai fait.

«A tout événement», poursuit le maire, la question est bien simple, si la ville ne veut pas payer, le maire paiera. Il est arrivé une couple de fois que j'ai pris l'initiative dans de telles circonstances, mais je ne la reprendrai plus. Je vous informe qu'à l'avenir, toutes ces demandes, urgentes ou non, seront référées au conseil qui décidera. Je l'aurais fait pour rendre service, mais je m'en tiendrai maintenant aux simples attributions que me donne la charte.

Puis le maire tient à déclarer qu'il n'a jamais exclu les ouvriers; bien plus, il s'est fait un plaisir d'assister autant que possible à tous les congrès, ouvriers et autres, tenus à Montréal, depuis son élection. Il continuera d'aller saluer les congressistes qui viendront ici, mais les réceptions officielles par la ville ont été réduites ou retranchées à cause de l'état des finances de la ville.

L'incident paraissait clos, lorsque quelques moments plus tard, une communication du Dr Deslopes fut soumise, suggérant à la ville d'organiser une réception à un groupe d'hygiénistes des principales villes d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud qui passeront par Montréal. Trois-Rivières et Québec, pour recueillir des renseignements sur leur réglementation hygiénique avant d'aller recueillir des renseignements semblables en Europe. Ces visiteurs arriveront samedi, et passeront ici les journées de dimanche et lundi.

Le leader du conseil propose de référer la communication au maire, pour lui laisser le soin de préparer la réception, mais le maire repart aussitôt: «Faites ce que vous voudrez, mais je renverrai la communication au conseil». M. Sansregret proteste de la confiance du conseil envers le maire, et le prie de bien vouloir agir comme par le passé.

Le maire garda le silence; après la séance, il convoqua le greffier et l'avocat de la ville dans son bureau, pour s'enquérir de la meilleure politique à suivre dans les circonstances.

NOUVEAUX CREDITS

Les échevins ont adopté, hier, une cinquantaine de rapports du comité exécutif, de ce nombre, il y avait des crédits nouveaux pour une somme de \$528,786.30. Cela

porte à un million et quart les montants que le conseil a votés, en deux séances, pour des travaux de pavages, de trottoirs et d'égouts.

Le détail de ces crédits nouveaux comporte la répartition suivante:

\$247,725 pour des pavages, \$43,845 pour des trottoirs, \$24,150 pour des égouts; \$100,000 pour la pose de conduites principales, \$50,000 pour la pose de nouveaux services, et de \$5,000 pour la pose de nouveaux compteurs.

Deux contrats furent accordés dont les prix représentent une somme de \$28,066.30. Le premier va à MM. Toussaint, Frères, pour un égout dans les avenues Patricia et Western, quartier Notre-Dame de Grâce, au prix de \$12,748.30. Le deuxième pour la construction d'un égout dans les rues Sacré-Coeur et Fleury, quartier Ahuntsic, a été accordé à MM. Bélanger et Sicotte, au prix de \$15,318.

On relève aussi un crédit de \$30,000 que le conseil a voté pour les dépenses courantes de la commission des services électriques.

Parmi les crédits votés, nous en relevons trois considérables; un de \$67,885 pour le pavage de la rue Drolet, quartier Villerville; un autre de \$85,930 pour le pavage de la rue Craig, dans les quartiers Saint-Laurent, Ville-Marie et Saint-Georges; et une troisième de \$54,980 pour le pavage de la rue de l'Orme.

L'URBANISME

Le projet, cher à M. Gareau de créer une commission d'améliorations urbaines à Montréal, est entré dans une nouvelle voie, hier. M. Gareau a fait reconnaître, par ses collègues, le travail du comité d'urbanisme dirigé par M. H.-A. Terrault, ingénieur en chef de la ville, et qui se compose de MM. Joseph Baubien, H. V. Duggan, E. A. Cunningham, James Ewing, R. A. C. Henry, T. B. Thornton, le colonel J. E. Hutchison, Raoul Lacroix, Dr. W. D. Lighthall, G. R. McLeod, Paul Seurot, C. M. Shaw et Frank M. Simpson.

Ces messieurs, ingénieurs et architectes, ont offert leurs services gratuitement à la ville, et leur œuvre servira à la prochaine commission d'urbanisme.

DIVERS

La requête de M. James Morgan, au sujet du garage de la rue Jeanne-Mance, est laissée sur la table, à la demande de M. Rubenstein.

Egalement, la motion Langlois, que le règlement de fermeture à bonne heure ne s'applique que durant les mois de juillet et août, est déposée sur le bureau, à la demande de M. Desroches.

MM. Dubreuil et Lalancette ont proposé au conseil de revenir sur la question des pavages, en réaffirmant son approbation du projet Bédard qui fut porté devant la Législature. Le conseil a été laissé libre de choisir entre deux projets que des échevins avaient soumis à la Législature. Après quelques discussions, les propositions ont consenti à retirer leur demande avec l'entente que la question serait réglée sous peu.

M. Drummond demande d'expédier la rue Holt, de la 1ère avenue à la rue Iberville; la rue Dandurand, de la 1ère avenue jusqu'aux limites ouest à Côte Visitation; et la rue Masson, de la rue Chapleau aux mêmes limites, pour relier la rue Holt à la rue Iberville et les rues Dandurand et Masson aux tronçons de ces rues situés à l'ouest de leurs limites actuelles.

A PROPOS DE PATRONAGE

Le comité a-t-il l'intention d'engager des pompiers bientôt? demande M. Gabias. «Je ne sais pas qui fait courir ces bruits», déclare M. Brodeur, mais nous avons actuellement 75 pompiers de plus que le nombre ordinaire et nous avons 1,500 à 2,000 demandes de candidats.

«Dans ce cas», reprit M. Gabias, qu'on ne dise pas aux candidats: «Voyez un échevin influent et vous allez être engagés».

Comme M. Brodeur soutenait que la chose ne pouvait avoir été dite, M. Gabias lui affirme qu'un chef de département avait fait cette déclaration à des citoyens de son quartier.

Au Maroc

Paris, 12. — La campagne est à peine commencée contre les Rifains et déjà les autorités militaires françaises sont presque arrêtées par le traité avec l'Espagne qui leur défend d'envoyer des troupes françaises en territoire sous la protection espagnole. La distance en avion des postes français aux quartiers généraux d'Abd-el-Krim, à Tétouan, est couverte en trente minutes. C'est à cet endroit que le chef rebelle a fait ses principales concentrations de troupes et il se rendrait facile aux Français, par quelques raids, de disperser ces gens; mais le traité avec l'Espagne est formel et le gouvernement espagnol a répondu aux récentes représentations françaises qu'il n'y a pas lieu de laisser entrer les troupes françaises en territoire espagnol parce que tout y est calme actuellement. Pour obvier à la situation, il faudrait que le gouvernement français permette l'attaque des Rifains en territoire espagnol et qu'il soit décidé à ne s'expliquer qu'ensuite. Mais ce serait ignorer la lettre même d'un traité, et la seule excuse serait que l'Espagne n'a pas établi l'ordre au Maroc comme elle s'y était engagée.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Demain le Jour à un Dollar Camisoles et Caleçons POUR HOMMES



en balbriggan pour hommes (séries de assorties de notre stock régulier), pesant léger pour le printemps et l'été; blanc seulement; grandeurs 34 à 44 dans le lot, mais pas dans chaque série; mercredi, les deux morceaux... 1.00

CHAUSSETTES

«Seconds», en soie et fil de Lille; nuances: noir, brun, beige et suède; pointure: 9 1/2 à 11. Ces chaussettes sont à peine endommagées; mercredi 4 paires pour... 1.00

Chemises

en percale anglaise ou cordé D. B.; grande variété de dessins à rayures; modèle veston, manchettes doubles souples; 1.00



Bottines et Souliers pour Hommes et Garçons 1.00

60 paires au choix; nous n'avons pas toutes les pointures dans chaque modèle, c'est pour cela que nous les offrons à ce bas prix.



800 Cravates de Belle Qualité

Régulier .75 et 1.00; mercredi 2 POUR... 1.00

Le plus beau choix de cravates qu'il nous soit possible de vous offrir à un si bon marché; modèles les plus nouveaux en soie de belle qualité; dessins les plus récents; nuances les plus populaires.

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Musique en Feuilles

Morceaux populaires; régulier .35 chaque; mercredi, 4 pour... 1.00

Dupuis Frères — Mezzanine de la rue Demontigny.

PANTALONS DE TRAVAIL

Pour hommes; tweed fort brun ou gris; quatre poches; bonne confection; 1.00

mercredi... 1.00

SALOPETTES

en tissu uni blanc ou en denim bleu à rayures blanches, qualité durable; modèle avec bavette et bretelles; mercredi 1.00

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

PATISSERIE

TARTES AU CITRON, toujours excellentes; préparées chez nous avec les meilleurs ingrédients; régulier .30 chacune; demain, 3 pour... 1.00

Nous ne faisons pas de livraison pour ces Chartes.

TARTES aux pommes, pêches, abricots, fraises et framboises; 5 pour... 1.00

Pas de commande téléphonique.

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

250 CASQUETTES POUR HOMMES

Séries de assorties de notre stock régulier offrant ce qu'il y a de plus nouveau. Il y en a quelques-unes de sales ou de défranchées, mais ce sont des valeurs jusqu'à 2.50 que nous mettons en vente demain à 1.00

Dupuis Frères — Au sous-sol.

Articles de Toilette et Remèdes Brevetés

BROSSES A DENT; qualité de .25 chacune; mercredi, 5 pour... 1.00

PATE DENTIFRICE TAYLOR; rég. .25; 5 pour 1.00

SAVON A BARBE, en étui; régulier .35; 3 pour... 1.00

POUDRE DE TOILETTE CAMILLE; rég. .25; 5 boîtes pour... 1.00

POUDRE TALCUM; régulier .25; 5 pour... 1.00

TEINTURES DIAMOND Dye-O-La; 10 teintes pour 1.00

EAU RIGA; régulier .20; 6 pour... 1.00

EAU DE VICHY AUGUSTINE; rég. .25; 6 pour 1.00

SAVON BABY'S OWN; régulier .10 le morceau; 13 morceaux pour... 1.00